

Quintigny

2020



N°28

Bulletin



municipal

Sommaire

- 3. *Mot du maire*
- 4. *Elections municipales & cartes jeunes*
- 5. *Cérémonies*
- 6. *Les écoles*
- 7. *Les jeunes de Quintigny*
- 8. *Portrait d'Yves Moine*
- 10. *Fleurissement*
- 11. *Gestion de la forêt*
- 12. *Au début du haut débit*
- 13. *La calèche du père Noël*
- 14. *L'ADMR*
- 15. *Les médiathèques*
- 16. *Informations pratiques & fabrication des masques*
- 17. *AG de la Grappe d'Or*
- 18. *ACCA société de chasse*
- 19. *Mots fléchés*
- 20. *Bulletin état civil*
- 21. *Se souvenir...*
- 22. *Photos des habitants*
- 34. *Art et territoires*
- 37. *Le Fournil des Agités*
- 38. *Portrait de Christophe Gilet*
- 40. *Portrait de Magali Cretin*
- 42. *Balade autour de Quintigny*

Informations pratiques

Mairie de Quintigny

Adresse : 153 rue Charles Nodier 39570 Quintigny

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Téléphone : 03 84 85 06 98

Site web : www.quintigny.fr

Permanences du maire et des adjoints :

Mercredi de 14h00 à 18h00 et vendredi de 16h00 à 18h00

Secrétariat, ouverture au public :

Mercredi de 14h00 à 18h00 et vendredi de 16h00 à 18h00

Déchèterie de Bletterans :

Horaires : du mardi au samedi de 13h30 à 17h30

Bulletin municipal de Quintigny

N°28 Décembre 2020

Directeur de la publication: Jean-Paul Martin

Photos : Bernard Girard, Yves Moine, Dominique Marie, Christophe Gilet, Jean-Bertrand Blanchon, Frédéric Lamy, Mathieu Gelhaye.

Mise en page et en forme: Christophe Gilet

Impression : imprimerie ABM graphic

Commission communication : Jean-Paul Martin, Jean-Bertrand Blanchon, Mathieu Gelhaye, Dominique Marie, Frédéric Lamy, Christophe Gilet, Marie-France Nicolas, Yves Moine.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la création de ce bulletin.

Le mot du maire



Bonjour à tous,

Je viens par ces quelques mots vous présenter, en mon nom et celui du conseil municipal, les vœux les plus sincères de bonne année et bonne santé pour cette nouvelle année, malgré les conditions sanitaires. L'année écoulée a été bien perturbée.

Tout d'abord, nous avons eu la tristesse de perdre trois habitants de QUINTIGNY : Georges PERNOT à l'aube de ses 100 ans, Henriette CASSABOIS et Simone CHALOYARD. Ensuite, la fête du 14 Juillet ainsi que son feu d'artifice ont dû être annulés ainsi que les différentes manifestations prévues par la Grappe d'Or, sans oublier la sortie du Beaujolais Nouveau avec ses andouillettes préparées par les chasseurs. J'espère que l'année qui s'ouvre sera plus joyeuse et permettra à tout un chacun de réaliser ses envies et projets.

Prendre la suite de Yves MOINE n'est pas chose aisée. Tout au long de ses mandats de conseiller puis de maire, il a su mener à bien de nombreux projets pour l'amélioration de la commune. Je ne citerai que l'assainissement collectif, le PLU ou l'éclairage public. Mais tout le monde a certainement en tête d'autres réalisations, sans oublier son engagement au sein de la Grappe d'Or avec entre autres la réussite du spectacle « Le Vampire de Quintigny ».

Je tiens à remercier le conseil municipal pour son implication dans la gestion de la commune, le personnel communal pour son excellent travail, ainsi que les bénévoles. Il n'a pas été possible cette année d'organiser le repas des anciens, aussi nous avons décidé de leur offrir un panier gourmand de produits régionaux.

En ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des habitants, l'ensemble des lampadaires de l'éclairage public a été remplacé (hormis la rue du Château qui a été remise en état en 2018). Pour le réseau internet, le raccordement au haut débit est effectif depuis le mois de Juin. Une étude de la région avec la communauté de communes Bresse Haute Seille sera faite dans le courant de l'année, afin de vérifier l'état du réseau de téléphonie mobile et les améliorations à y apporter.

Pour l'année qui vient, nous étudions l'aménagement de l'arrière de la mairie, pour créer un lieu de vie intergénérationnel autour d'un bâtiment et d'un espace ludique ouvert à tous.

Jean-Paul Martin

Elections municipales 2020 à Quintigny : 15 mars 2020



Inscrits : 227 - Votants : 175
Nuls ou blancs : 0

En raison de la pandémie de Covid19, l'élection du maire et des adjoints, habituellement organisée dans la semaine suivant les élections, s'est finalement déroulée le 23 mai 2020.

LAMY Frédéric : 165 voix
LINARES Lydia : 165 voix
MASSACRIER-FORTIN Nathalie : 155 voix
CAGNE Rodolphe : 153 voix
HENRY Fabrice : 146 voix
MARTIN Jean-Paul : 144 voix
PRIN Lory : 141 voix
MICHELIN-NICOLAS Marie-France : 134 voix
BLANCHON Jean-Bertrand : 132 voix
GELHAYE Mathieu : 132 voix
DENISET Cécile : 120 voix

BELLERAUT Fabien : 112 voix
LOUREAU Marc : 68 voix



2eme adjointe : Lydia LINARES Maire : Jean-Paul MARTIN 1er adjoint : Frédéric LAMY 3eme adjoint : Fabrice HENRY

Les cartes jeunes

Vendredi 04 septembre 2020, les jeunes de Quintigny étaient invités à venir retirer leurs cartes jeunes. Offertes chaque année par la municipalité, elles permettent d'obtenir des réductions dans plusieurs domaines (sport, loisirs, culture...) partout dans le Jura et même au-delà. Cette année, 54 cartes ont été remises par le maire, Jean-Paul MARTIN, Nathalie FORTIN conseillère municipale responsable de la commission sociale et Frédéric Lamy premier adjoint pour le plus grand bonheur des bénéficiaires.



Cérémonies 2020

Par Frédéric Lamy

Cette année, sous deux mandatures différentes, 08 mai et 11 novembre étaient pendant des périodes de confinement. Les 2 cérémonies, fermées au public, se sont déroulées en présence du maire et un nombre limité de conseillers et adjoints. Une enceinte bluetooth a remplacé la sono utilisée habituellement. Les enfants n'ont pu être associés à cette manifestation comme nous le faisons habituellement grâce au concours des enseignants de l'école primaire.

A noter que monsieur Gaudillat, porte drapeau actuel, n'officiera plus. Il souhaite trouver un successeur adulte ou adolescent. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie. En attendant, le drapeau circulera entre nos trois communes (L'Etoile, Quintigny, Saint Didier).



Cérémonie du 08 mai 2020.



Cérémonie du 11 novembre: (6 personnes avec le photographe: Jean-Bertrand)



La plus jeune éléctrice

Lors des élections municipales, la plus jeune éléctrice était Marie LAMY née le 18/12/2001.
« J'ai été contente de voter, j'ai contribué ainsi un petit peu à la vie de mon village, et pu faire un premier pas dans le monde politique. »

Les nouveaux habitants de Quintigny

Cette année, trois familles se sont installées à Quintigny.
L'équipe municipale est heureuse de les accueillir et leur souhaite la bienvenue

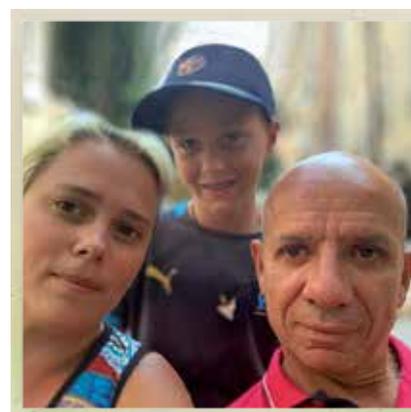
Didem et Levent ASIK, sont arrivés en octobre 2020, chemin de la Feuillée.
La famille était auparavant installée à Perrigny. Didem et Levent travaillent dans une société fromagère à Lons le Saunier. Leur fils Eden est en CP à l'école de L'Étoile.
Ils ont choisi Quintigny pour son cadre de vie.

Alice-Anne MICHAUD et Mehdy PELLETIER ont emménagé 104 rue d'Amont en juin 2020. Ils sont les heureux parents de Scheyma née le 21 avril 2020.
Tous deux sont originaires de Courbouzon.
Mehdy est chauffagiste et Alice-Anne se forme pour devenir assistante maternelle.

Émilie MERVEILLE et Thierry TRUCY ont construit leur maison 185 chemin de la Feuillée. Ils l'habitent depuis mai 2020 avec Théo, le fils d'Émilie.
Émilie est chauffeur laitier, Thierry est à la retraite et Théo est scolarisé à l'école primaire de L'Étoile.
Thierry est Grenoblois et Émilie est originaire du Nord. Ils ont choisi de s'installer dans le Jura, pour sa tranquillité et ne regrettent pas leur choix.



Didem, Levent et Eden Asik



Théo Brouillard, Émilie Merveille et Thierry Trucy

Etat civil de Quintigny

Naissances

Lilio Patrick Joël BELLERAUT – 04 janvier 2020
500 rue du Champ-au-Loup – 39570 QUINTIGNY
Parents : Julien BELLERAUT et Steffie MARTIN

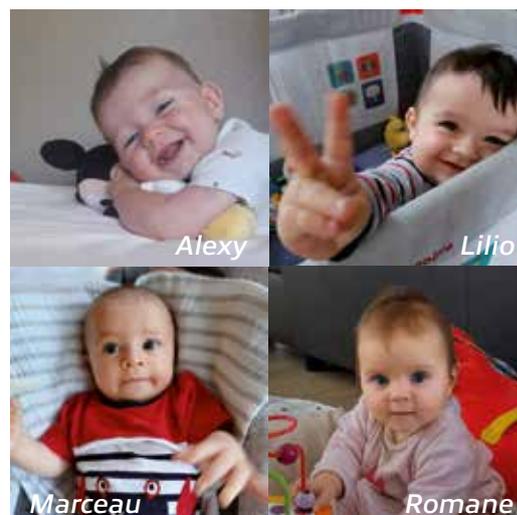
Alexy STELY – 14 janvier 2020
30 chemin de la Feuillée – 39570 QUINTIGNY
Parents : Anthony STELY et Marie DALLOZ-BOURGUIGNON

Marceau GELHAYE – 26 mai 2020
73 rue du Château – 39570 QUINTIGNY
Parents : Mathieu GELHAYE et Bénédicte HUICHARD

Romane Lise NOIROT – 02 juin 2020
292 rue du Moulin – 39570 QUINTIGNY
Parents : Ludovic NOIROT et Anaïs VANACKERE

Mariage

Florian Louis Michel JACQUIER et Géraldine MOY – 25 juillet 2020



Se souvenir...

Un hommage particulier rendu à ceux qui nous ont quittés, discrètement, pendant la première période de confinement, au printemps 2020...



Henriette Cassabois (1922 - 2020)

Henriette Jacquier est née le 21 novembre 1922, elle épouse en 1946, Louis Cassabois, originaire d'Arly. Henriette est mère au foyer, et s'occupe des deux enfants, Nicole née en 1947 et Alain, en 1950, décédé en 1992. Louis est gendarme, et ses fonctions le conduisent d'abord en Allemagne, à Fribourg, jusqu'en 1960, puis à Dampierre sur Salon (Haute-Saône). Ils s'installent à Quintigny en mai 1968. Henriette perd son mari en 1969.

Les parents d'Henriette, monsieur et madame Mathieu, habitaient également à Quintigny, rue d'Amont, actuelle maison de Françoise Jacquier, leur nièce.

Quand on discute avec Nicole Chapel, sa fille, elle nous parle de sa maman comme d'une « personne très discrète, plutôt solitaire et coupée du monde. »

Henriette a eu trois petits-enfants : Laurent, Jean-Louis et Hélène. L'univers d'Henriette, c'était son jardin potager et sa maison, toujours fleurie, rue du Château. Privée progressivement de la vue, elle se déplaçait avec beaucoup de difficultés. Malgré ce handicap, elle a su longtemps rester autonome et indépendante, se créant ses propres repères.

En avril 2016, Henriette partira pour l'EHPAD de Poligny où elle décède le 3 mai 2020.

Georges Pernot (1921 - 2020)

Il avait pourtant envie de passer le siècle...

D'ailleurs combien de fois, les derniers mois n'a-t-il pas dit qu'il avait 100 ans, comme s'il pressentait son départ...

Né en 1921 à l'Etoile, il épouse une quintignoise, Raymonde Charve, en 1946. Trois enfants naissent : Josiane, Daniel et Christian. Sa vie de gardien de prison à Lyon, le ramènera tout simplement à Quintigny, au moment de la retraite. Il sera accueilli à l'EHPAD de Montain en 2018.

Que retenir de Georges ?

Un homme heureux qui ne se plaignait jamais, profitant des bonheurs simples que la vie lui offrait.

Appliqué à laisser ses sabots de jardin devant le seuil de sa porte, travaillant dans sa vigne pour la fabrication de son mousseux, il aimait trinquer avec ses proches. C'était aussi un jardinier de lauriers, d'hortensias roses, de légumes de toutes sortes.

En fin d'après-midi, il jouait volontiers aux boules, avec qui voulait bien, dans sa petite cour ensoleillée et on aimait s'asseoir avec lui, sur son banc, l'écouter parler de tout et de rien, laissant le temps s'écouler.

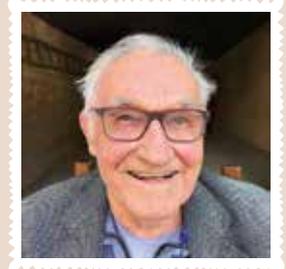
C'était un fabricant de paniers et corbeilles en osier avec les avents récoltés sur les côteaux.

Il prenait soin du lavoir, en face de sa maison, rue Charles Nodier, et gare aux chenapans qui s'avisaient de s'y intéresser d'un peu trop près.

Joueur invétéré et imbattable au scrabble, il se fâchait si l'on affichait sur le plateau un verbe conjugué. Et la chansonnette... il l'a poussée à chaque repas communal ou associatif, et de mémoire jusqu'à la fin, forçant l'admiration de tous; grâce à Georges, Il y aura toujours un lien entre le muguet du bois de Chaville et Quintigny.

Georges, c'était un peu la force tranquille du village. Il est parti sans bruit, le 4 mai tout simplement, comme il a vécu.

Christian, le dernier de ses enfants a repris la maison familiale, et quand je vois ses galoches de jardin devant la porte, je pense à Georges.



Simone Chaloyard (1949 - 2020)

Discrète et douce, au service des autres et d'humeur égale, voilà ce qui qualifiait Simone.

Elle était originaire de Chausseuans, d'une famille de cinq enfants. En 1974, elle épouse André et très vite, le couple s'installe à Quintigny. C'est aussi la maman de Christophe, qui a repris la maison des grands-parents (rue du Sedan) et de Maryline, installée route de la Soulaïne.

Dès 1979, elle a été, pour de nombreux enfants du village, une nounou débordante de tendresse et d'affection. Disponible, elle a su accompagner, consoler, câliner, donnant à chaque enfant ce dont il avait besoin: Johanne, Diana, Guillaume, Richard, François, Céline, Pauline, Marion et Élise sont devenus, aussi grâce à elle, des hommes et femmes à leur tour, parfois parents.

Simone a été très présente dans la vie de la commune. Elle est recrutée en 1987, par le maire de l'époque, monsieur Remondet, pour l'entretien des locaux communaux, mairie, école, puis salle de convivialité.

A titre bénévole, elle s'occupait régulièrement de donner un coup de balai dans la chapelle.

A partir de 1988, toujours au service des autres, Simone travaille pour l'ADMR. Elle intervient à Quintigny, auprès des plus anciens, les accompagnant dans la préparation des repas, la tenue du linge ou de la maison. Comme à la mairie, chacun apprécie son professionnalisme et sa discrétion. Vous l'aurez sans doute croisée lors de la vente des rosiers au profit de l'ADMR, à laquelle elle participait chaque année.

Simone part en retraite en 2014, laissant derrière elle une vie professionnelle bien remplie. A l'occasion du repas des Aînés, le 13 décembre, elle reçoit la médaille du travail (échelon argent) pour ses 27 ans de service.

Décédée le 22 mai à l'hôpital de Lons, la maladie ne l'a pas épargnée. Il faut saluer son silence et son courage devant la souffrance d'une maladie récidivante.

Partie trop vite, partie trop tôt, avec, pour tous ceux qui l'appréciaient, le goût amer de l'injustice.



p a i t

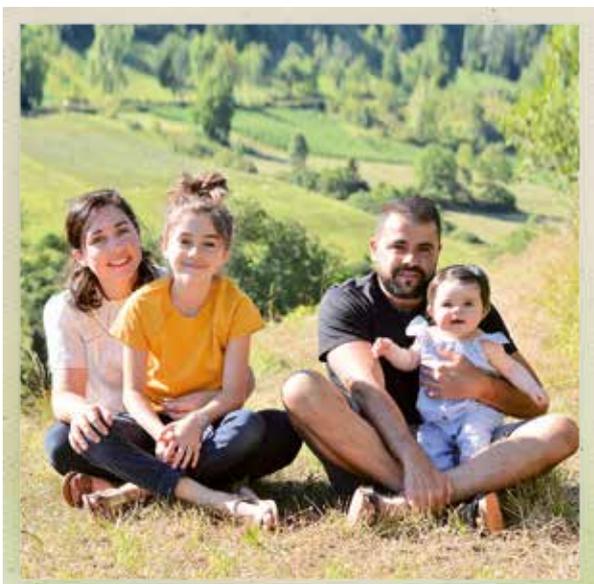
Les Quintinois de l'an 2020



Jade, Romane, Ludovic Noirot rue du Moulin
et Anaïs Vanackere



Pascale et Jean-Claude Boulay chemin de la Chapelette



Charlotte Brugnnot, Frédéric,
Lola et Noa Bellerant rue du Champ au Loup



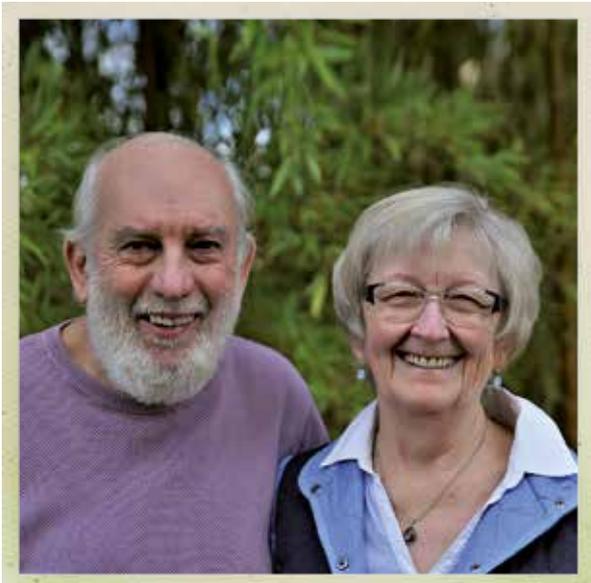
Dominique et Pierre Marie rue du Sedan



Fabienne, Nins et Célian Etignard rue Charles Nodier



Isabelle et Laurent Bureau route de la Soulaïne



impasse de la Roche

Sylviane et Bernard Girard



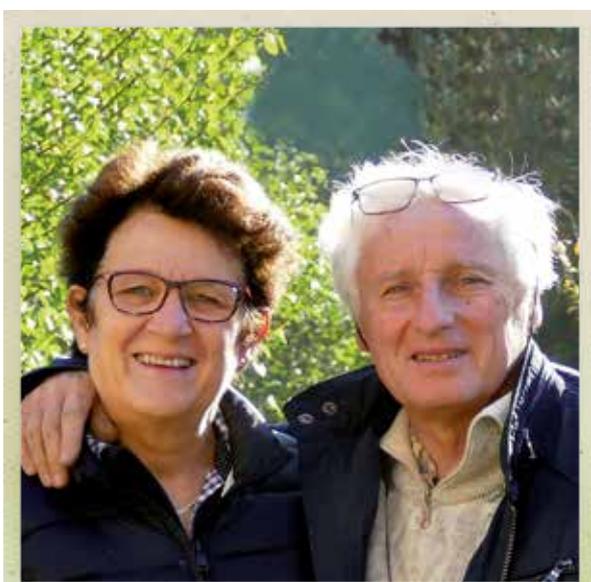
rue Charles Nodier

Alexis, Valerie et Alain Proponnet



rue du Moulin

Gersande, Garance, Nathalie et Xavier Fortin



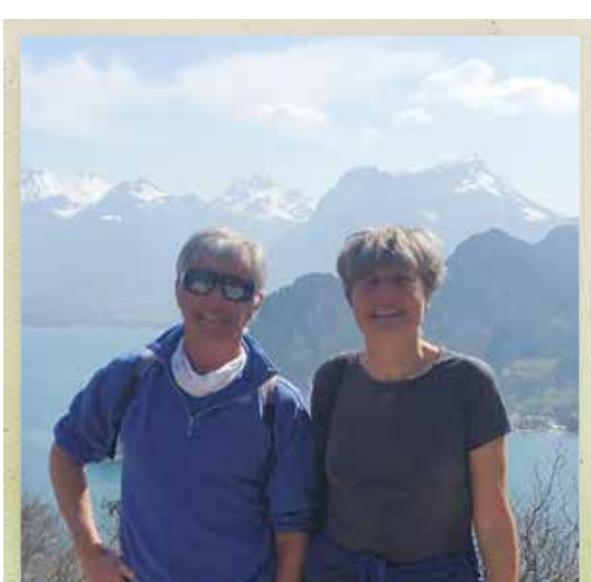
rue Charles Nodier

Catherine et Alain Barry



rue du Moulin

Nicole Gazelle et Daniel Jarczynski



rue du Champ au Loup

Corinne et Jean-Marc Paquet



Christophe et Quentin Gilet

rue Charles Nodier



Dédée et Charles Girod

rue Charles Nodier



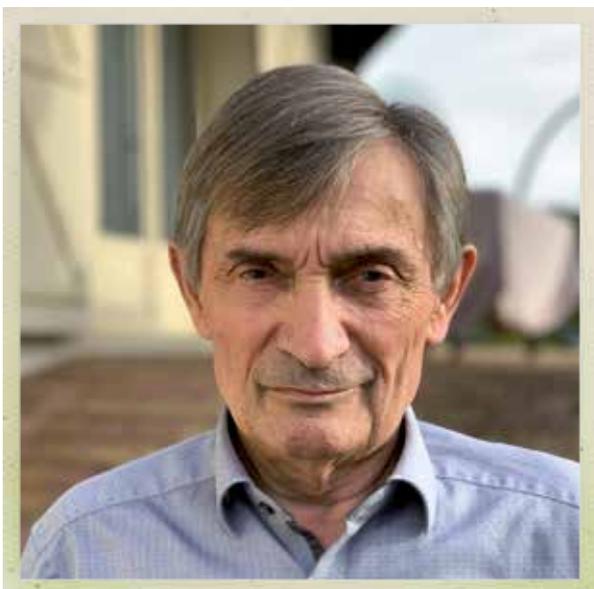
Monique et Paul Clavier

rue Charles Nodier



*Géraldine, Christophe, Zoé,
Jules et Marius Reinaldo*

route de la Soulaire



Yves Moine

route de la Soulaire



Marion Barray, Rémy et Julie Palanchon

rue Charles Nodier



rue du Champ au Loup

Lola, Noé, Edwige et Emmanuel Chevalier



rue du Champ au Loup

Louna, Lino, Julien Bellerant et Steffie Martin



rue Charles Nodier

Marion, Célia, Christian Bellerant et Lydia Linares



Maryline Vicerial et Eric Mourez



rue du Champ au Loup

Marie Sarran Rousseau et Joel David



rue du Champ au Loup

Léo, Lucas, Léandro, Lory et Guillaume Prin



rue du Champ au Loup

Bernadette et Denis Clavier



rue du Château

Françoise, Marie-Thérèse et Jean-Paul Jacquier



route de la Soulaire

Martine et Laurent Pelligand



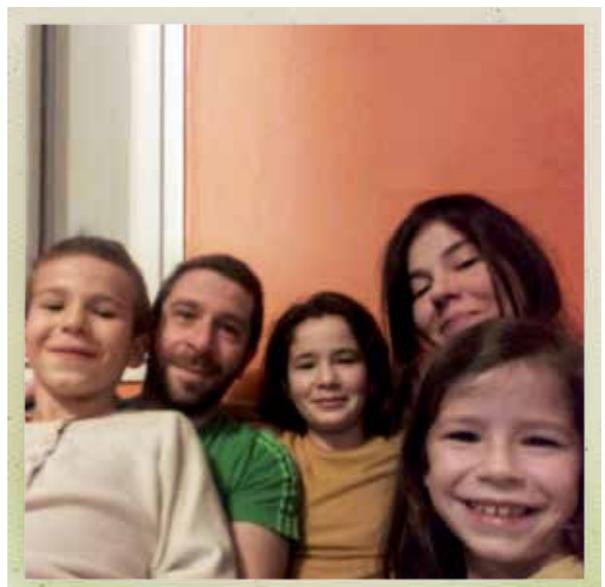
route de la Soulaire

Babeth et Didier Badaut



route de la Soulaire

Myriam, Etienne, Elie et Abel Poulain



route de la Soulaire

Cécile, Stéphane, Nina, Axel et Ines Lorin



rue du Moulin

Régine et Laurent Racine



rue du Champ au Loup

*Aurélien Putod, Arthur, Jules
et Jean-Bertrand Blanchon*



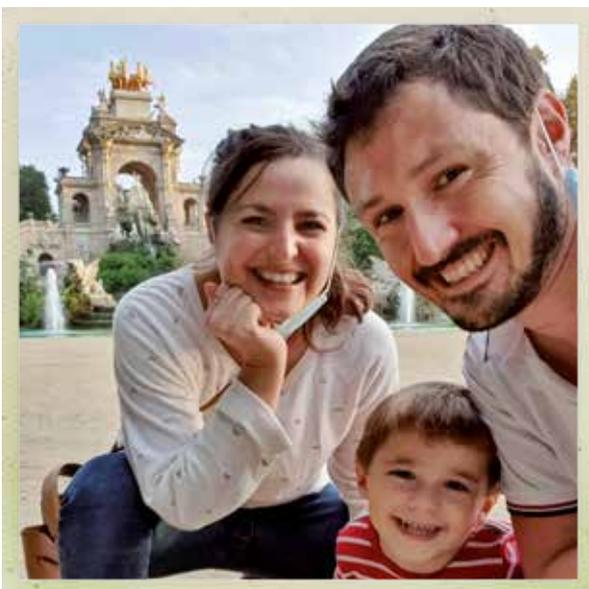
rue du Moulin

Jacqueline Millet et Jean Bellerant



chemin de la Chapelette

Maëlia, Naslin, Magali et Mathieu Cretin



rue du Sedan

Pablo, Dili et Fabien Guyard



rue du Sedan

*Frédéric, Mélanie, Anna, Lino et
Chiara Coppola et Gustave Mainier*



chemin de la Chapelette

Chloé, Matthéo, Laure et Johann Gand



rue du Moulin

Benjamin, Marie-France et Gilbert Nicolas



rue du Château

Timéo, Lalie, Franck et Elodie Fontaine



rue du Moulin

Michèle Bert



rue Charles Nodier

Christian Pernet



rue du Champ au Loup

Emmanuel, Aloïs, Anne et Jean-Marc Thibert Cabaud



chemin de la Feuillée

Esmé, Lyséa, Nicolas Foret et Ludivine Gros



rue du Sedan

Yolande Curcio



route de la Soulainie

Fabrice Henry



rue du Champ au Loup

Yves Clavier



rue du Sedan

Jérôme, Lucie et Augustin Brenot Juilliot



rue du Champ au Loup

Odette et Robert Lucquet



route de la Souleine

Andrée Michelin



route de la Souleine

Liliane, Caroline et Jean-Luc Mouquet



rue Charles Nodier

Liam, Charlie, Géraldine et Florian Jacquier



impasse de la Roche

Patrick Bellerant



rue du Champ au Loup

Mahé, Noah, Morgane et Erwin Enette



chemin de la Chapelette

Axèle, Roxane, Loïc Jacquier et Charlotte Jaillet



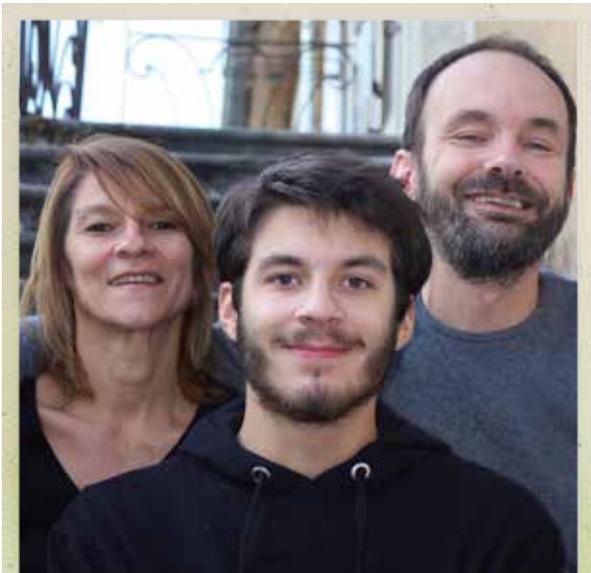
rue du Château

*Bénédicte, Mathieu, Maël,
Alix et Marceau Gelhaye*



rue du Champ au Loup

Carole, Marc, Julian, Johanny Deguin



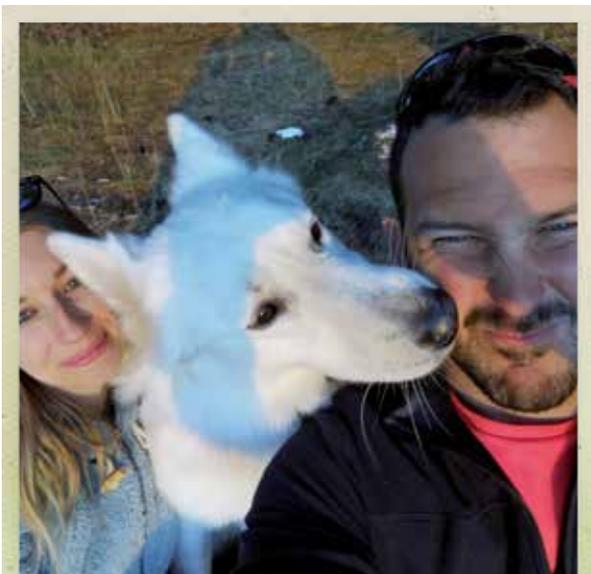
rue Charles Nodier

*Sylvie Mathey, Jean-François
et Yelan Perrodin*



chemin de la Feuillée

Séverine Duparet, Seléna et Jérôme Roux



rue d'Amont

Clémence Blanchard et Gérald Carette



chemin des Vignes

Anne-Marie Bougaud et Guy Cartaux



rue du Champ au Loup

*Lisbeth, Atalia, Mansoa et Alban
Genoud dit du Chêne*



chemin de la Feuillée

*Noeline, Timothy, Alexy
Marie et Anthony Stely*



route de la Soulaïne rue du Sedan route de l'Etoile

Marilyne, Christophe, André Chaloyard



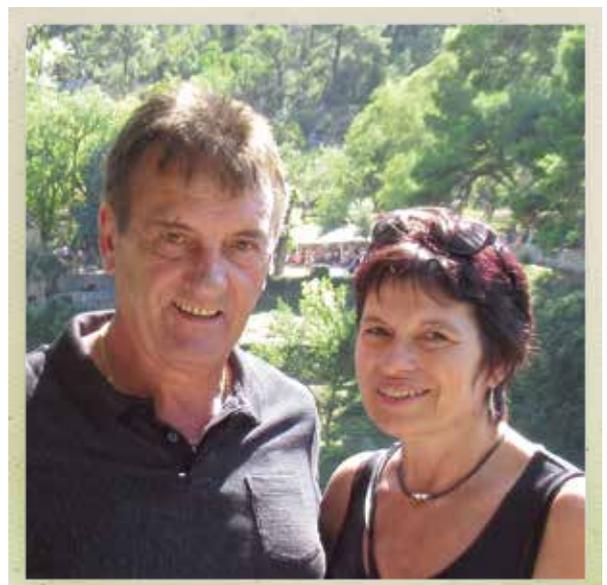
route de la Soulaïne

Anastasya, Guillaume, Colette et Thierry Nosjean



chemin des Vignes

Nicole et Michel Borel



chemin des Vignes

Eliane et Claude Jacquier



rue du Champ au Loup

Martine et Jean-Paul Martin



chemin des Vignes

Marie, Filis, Romy, Sandrine et Frédéric Lamy



chemin de la Feuillée

Mégane Bourgeois et Valentin Charlonnai



rue d'Amont

Marc Loureau



rue du Moulin

Daniel, Marie-Noëlle et Rodolphe Cagne



rue Charles Nodier

Renée et Jacques Belleraut

18 ans en 2020

Johanny DEGUIN est né le 20 décembre 2002. Il a obtenu son baccalauréat littéraire option théâtre en juin dernier et il est maintenant en licence « Arts du spectacle » (théâtre) tout en suivant des cours (théâtre et musique) au Conservatoire de Besançon. Il fait de la musique assistée par ordinateur. Il souhaite pour l'avenir exercer un métier dans le monde de la culture : acteur de théâtre, musicien ou ingénieur du son.



Charlène SNELA est née le 05 juin 2002. Après l'obtention d'un CAP de conducteur routier, elle est actuellement en terminale au lycée professionnel Henri Fertet à GRAY pour obtenir le baccalauréat conducteur routier de marchandises, profession qu'elle compte exercer par la suite. Elle aime le football.

Diplomes 2020



Maëva VINCENT
Brevet professionnel coiffure



Julian DEGUIN,
Brevet des collèges



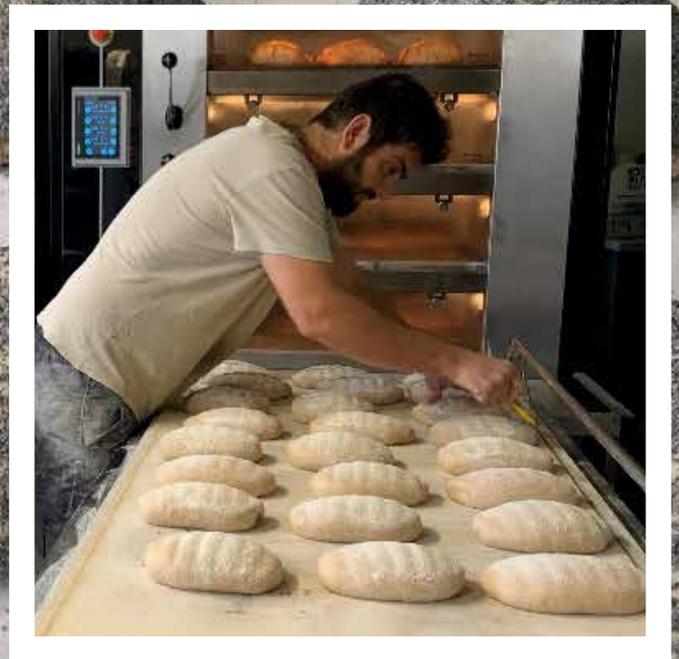
Aloïs THIBERT
Master informatique
DATA sciences



Hugo DI PAOLI
Brevet des collèges

Le Fournil des Agités

par Yves Moine



Connaissez-vous le Fournil des Agités ? Il est installé à Quintigny, route de la Souleine, depuis novembre 2020, dans un bâtiment flambant neuf équipé d'un four ultra moderne. Nous avons rencontré Etienne POULAIN qui nous a présenté l'entreprise qu'il dirige avec son associé, Frédéric JACQUELIN, en charge de la clientèle. Il emploie 2 salariées affectées principalement aux livraisons. C'est par une bonne odeur de pain chaud que nous avons été accueillis. Le Fournil a débuté son activité en 2015 à la Ferme des Agités, à Bersaillin, dans un bâtiment préfabriqué. Pour pouvoir se lancer dans la fabrication du pain, Etienne a suivi une formation afin d'obtenir son CAP en boulangerie. Au départ, les farines utilisées étaient produites par la GAEC FERME DES AGITES située à Bersaillin, spécialisée dans la culture bio de céréales, dont Etienne et Frédéric sont les gérants.

Par la suite, ils se sont tournés vers le Moulin Marion et le Moulin de Vaudrey qui leur fournissent des farines bio de qualité, issues de céréales cultivées en Franche Comté.

Le Fournil produit et livre, sur commande uniquement ce qui permet de ne pas avoir de perte, entre 900 et 1000 kg de pains par semaine. 8 sortes de pain (campagne, campagnarde, complet, graines de lin, graines de tournesol, graines de pavot, graines de sésame, petit épeautre) sont fabriquées, que vous pourrez trouver aux magasins Biocoop à Lons et Besançon et à la Fruitière à Idées à Montain. **Il n'y a pas de vente sur place pour les particuliers.**

C'est avec beaucoup d'enthousiasme, mais non sans une certaine pression, que j'ai accepté la proposition de mes pairs de dresser le portrait d'Yves MOINE pour ce bulletin 2020.

Maire de Quintigny pendant deux mandats et président de la Grappe d'Or, Yves est la première personne que j'ai rencontrée à Quintigny lorsque ma famille et moi avons décidé de nous y installer en 2010. Il a été rassurant et sous une apparente timidité j'ai découvert un homme bienveillant, œuvrant pour l'intérêt collectif et voulant développer notre bourg viticole, tout en maintenant l'esprit qui fait de Quintigny un village où il fait bon vivre : la convivialité. Il est un personnage incontournable de notre village.

Né à Lons le Saunier en 1949, Yves vit ses premières années avec ses parents et sa sœur à Sottessard, un hameau de Cosges situé à la "frontière" avec la Saône et Loire (est-ce de là qu'il tient son accent ?).

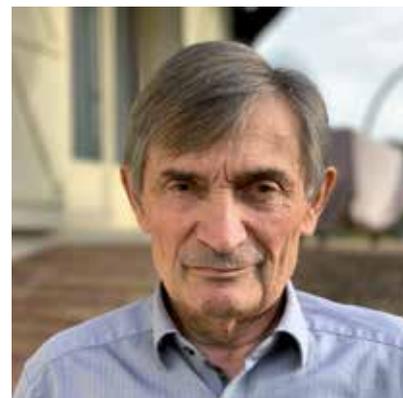
Ses parents s'installent ensuite à Nance, au « Village Neuf » dans la maison où sa maman vivait encore il y a quelques mois, avant de se retirer au foyer logement pour raisons de santé. Il a fait sa scolarité à Nance puis à Bletterans pour le primaire avant de partir au collège de Champagnole afin d'apprendre la mécanique générale. Il part ensuite à Dole, au lycée, qu'il quitte un an plus tard ! Sur les raisons de ce départ du lycée, il me dira qu'il a été "renvoyé", me faisant jurer de ne pas en parler !!! Trop tard...

Il débute sa vie professionnelle comme ouvrier à la chaudronnerie FCI de Lons le Saunier en 1967 et y fera toute sa carrière. D'abord affecté à la mécanique générale, il gravit tous les échelons pour devenir soudeur puis responsable de l'atelier soudure, où il dirige une équipe d'une quinzaine de personnes.

Son parcours professionnel aurait pu continuer ainsi s'il n'avait pas été victime d'un très grave accident du travail le 14 février 2006. Après 12 mois d'hospitalisation et de rééducation, des séquelles physiques à vie, il est contraint de stopper net son travail.

Yves, père de trois enfants : Sébastien, Yannick et Émilie et sept fois grand-père est arrivé par hasard à Quintigny en 1981, alors qu'il cherchait un terrain à bâtir. Dès leur installation, sa famille et lui sont parfaitement accueillis par les habitants du village. Yves s'implique tout naturellement au sein de l'association de parents d'élèves de Quintigny, en particulier dans l'organisation de la kermesse. En 1989, les habitants lui accordent leur confiance puisqu'il entre pour la première fois au conseil municipal, qu'il quittera en 2020.

Aujourd'hui, libéré de ses obligations communales, il devrait (si le virus nous laisse tous vivre en paix) profiter de son temps libre pour s'adonner à sa passion qu'est la pêche. Il peut être également un peu plus présent pour sa compagne Nicole.



L'engagement pour la commune



Entré en 1989 au conseil municipal, Yves a connu trois maires, Messieurs REYMONDET, GIROD et CARTAUX.

D'abord conseiller pendant un mandat, il devient ensuite deuxième puis premier adjoint, avant d'être élu maire par deux fois en 2008 et 2014.

Comme conseiller municipal d'abord puis adjoint, il dit avoir beaucoup appris au contact des anciens du village. Comme maire, il a également beaucoup appris, en particulier sur la vie des gens, ceux-ci se confieraient aisément au premier magistrat de la commune ! Mais soyons rassurés, il a su rester discret !!! Ouf !

Travailleur assidu et impliqué au quotidien dans la gestion de la commune, Yves reconnaît avoir un penchant pour les chiffres et il aura particulièrement apprécié d'élaborer les différents budgets. Il est fier d'avoir pu mener à bien de gros chantiers comme l'assainissement collectif, le PLU ou la traversée de Quintigny. Il est également très heureux d'avoir, avec l'aide précieuse des habitants, réhabilité totalement le réseau d'eau de source dont il est à ce jour le seul à connaître parfaitement le fonctionnement ! Par son implication encore active dans la commission des eaux de source, il partage aujourd'hui volontiers ce savoir.

N'oublions pas que Yves a tenu la vedette pendant de longues semaines dans le journal local et sur les chaînes nationales, après avoir découvert dans le grenier de la mairie un drapeau présenté en tête de cortège de la fête de la fédération le 14 juillet 1790 !! (qui deviendra ensuite notre fête nationale)

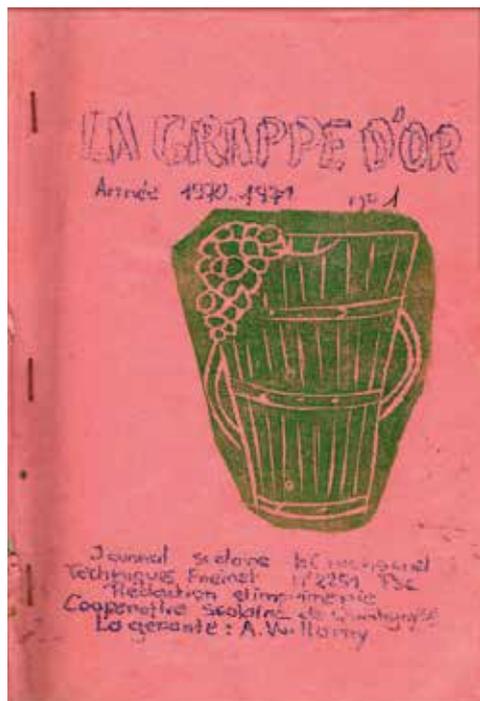
Pendant ces 31 ans de conseil municipal et plus particulièrement pendant ses deux mandats de maire, il aura aimé travailler en bonne entente avec ses conseillers et adjoints.

Des regrets, il en a quelques-uns, en particulier d'avoir été contraint de refaire une seconde fois le PLU plutôt que d'aménager les alentours de la mairie, ou encore de ne pas avoir trouvé le financement pour faire un fac-similé du drapeau.



L'engagement associatif :

Son goût prononcé pour le bénévolat, Yves l'a déjà dès le collège où il vend de la papeterie pour financer des projets scolaires. A Quintigny, c'est par l'intermédiaire de l'école du village, où sont scolarisés ses enfants qu'il s'engage. Avec une poignée de volontaires et de parents d'élèves (Michel BOREL, Yves CLAVIER, Martine PELLIGAND, Marie-France NICOLAS et Pascale BOULAY) ils organisent entre autre une kermesse qui au fil des années va devenir un événement attendu par tout le village !



En mai 2000, quelques mois seulement après la fermeture de l'école de Quintigny, il crée la Grappe d'Or avec des habitants (les mêmes qui animaient la kermesse), afin de faire perdurer l'esprit village, mais aussi « parce qu'ils aiment faire la fête ». Le nom de cette association, proposé par Loulou JACQUIER, est inspiré d'un petit journal que tenaient les écoliers dans le temps.

Élu président dès la création et encore président, Yves reconnaît que les gens ont « tout de suite adhéré au principe et à l'association ». D'un petit concours de boules au départ, La Grappe d'Or a ensuite pris son envol en proposant quelques soirées, « le reste est venu tranquillement ». Fier d'être le président d'une association dynamique, Yves énumère les nombreuses manifestations organisées : les repas, le concours de boules, le rétro tracteurs, le théâtre et l'organisation du vampire de Quintigny, le pétillant en fête, le cyclocross, ainsi que les voyages en Espagne ou à Kirwiller, sans oublier les animations hebdomadaires : yoga, atelier mémoire et connaissance, zumba...

« Il n'y a jamais eu de couac ! Et les meilleurs moments sont les soirées qui se terminent tôt le matin ! » explique Yves en riant. Même s'il se dit déçu de ne pas pouvoir fêter les 20 ans de l'association, à cause de la pandémie, il promet de se rattraper rapidement!

Il n'est pas seul à diriger le navire et il peut compter sur des bénévoles fidèles.

Si je devais résumer Yves en quelques mots, je dirais de lui qu'il est discret mais efficace, plutôt consensuel, il agit comme un véritable chef d'orchestre qui ne compte pas son temps. Il a le bénévolat chevillé au corps depuis son plus jeune âge et il est totalement désintéressé. J'en veux pour preuve un don en 2017 pour l'organisation du cyclocross à Quintigny. Alors que la comcom refuse de donner une subvention, il n'hésite pas pour que la manifestation puisse aller à son terme, à donner 3000€ issus de ses propres économies.

Alors que son accident aurait pu le replier sur lui-même, il n'a pas changé et a continué à œuvrer pour le bien de tous et dans l'intérêt de tous. Sous un air timide, il est en réalité rieur et toujours prêt à faire la fête.

Lorsque je lui demande, en fin d'entretien, de résumer Quintigny en un ou deux mots, il me répond « Bonne entente ». Yves, même si force est de constater que dans notre village la bonne entente est de mise, je pense que tu n'es pas étranger à cela !

Merci de m'avoir reçu chez toi et de t'être livré sans détours.

Actions sociales : la calèche du père Noël pour les petits ...et les grands

Par Dominique Marie



Traditionnellement, l'équipe municipale organise un repas festif qui rassemble l'ensemble des aînés du village et leur conjoint, les conseillers municipaux, les membres du conseil d'administration de la Grappe d'Or et de l'ACCA, pour terminer l'année dans une ambiance conviviale et joyeuse. Les enfants non plus ne sont pas oubliés puisqu'un spectacle, orchestré par la Grappe d'Or, leur est offert et le père Noël ne manque pas de passer pour la distribution des cadeaux.

Cette année, au regard de la situation sanitaire, les festivités sont organisées de façon différente car le père Noël est très à cheval sur le respect des gestes barrières, mais il tient, malgré cela, à faire plaisir aux petits et aux plus grands !

Ainsi, le dimanche 20 décembre, sous une pluie battante, il a rempli sa calèche et est parti au-devant des habitants de Quintigny, à la grande surprise de certains enfants, ébahis, sans voix, et parfois en larmes car ils ne l'avaient jamais vu. Le père Noël a pris le temps de gâter chacun d'entre eux et les aînés se sont également vu attribuer une corbeille garnie de délicieuses douceurs sucrées et salées issues du terroir de notre région. 19 paniers individuels et 8 paniers pour les couples bénéficiaires ont été distribués au milieu de 45 cadeaux pour les enfants. En retour, le père Noël n'a pas été oublié par les enfants, puisqu'il a reçu de nombreux dessins tous plus jolis les uns que les autres.

On le remercie vivement ainsi que ses assistants pour cette belle initiative qui n'a pas manqué de réveiller, en chacun de nous, l'espace d'un instant, la magie qui transforme les rêves en réalité.



Au début du haut débit

Par Frédéric Lamy

Outre la crise sanitaire et son lot de conséquences et mauvaises nouvelles, l'année 2020 a été très positive concernant le numérique. A partir de cette bascule à la mi-juin 2020, notre village est devenu « normal. » Avec l'investissement conjoint du département et de la communauté de

communes, nous avons pu bénéficier de la montée en débit. Nous rattrapons d'un coup 10 années de retard. Ce point était un vrai frein pour les jeunes ou moins jeunes, les couples qui voulaient venir s'installer à Quintigny. Fini :

- Les crises de nos adolescents du Champ au loup, qui, n'ayant pas les mêmes conditions d'accès que ceux de la ville, pestaient contre «ce trou paumé. »
- «Nan mais l'autre, il m'envoie une pièce jointe de 10 méga, il va me falloir encore 15 minutes pour la télécharger !!!! »
- «Envoie-moi ton message par pigeon voyageur, ça ira plus vite !!! »
- «Alors monsieur le maire, le haut débit c'est pour quand ? Ils l'ont mise au mois de septembre la cabane pourtant. »

Afin de faciliter la mise en œuvre du projet, la municipalité a refait le toit de la petite cabane abritant les connectiques, et déposé la demande de permis de construire pour l'implantation de l'armoire technique. Nous ne voulions pas perdre de temps pour obtenir ce que nous demandions depuis de nombreuses années.



Cette armoire magique, située près de la cabane, dite PTT, a ouvert les vannes. Une déferlante d'octets, de kilo octets, de méga octets, et même de giga octets, s'est abattue sur notre village. Elle a fait le bonheur de tous, comme l'arrivée de la pluie après une très longue sécheresse. Aujourd'hui, c'est l'accès aux programmes TV à la demande. Vidéos et jeux en ligne, visio-conférences, téléchargement et surf à gogo. Le télétravail est enfin possible dans de bonnes conditions. C'est un gros handicap qui s'est résorbé d'un coup. Nous avons fait un pas vers la normalité numérique. Je dis normalité, parce que oui, même dans les campagnes ça nous semble normal, et c'est normal d'avoir accès aux éléments modernes de notre société, comme nous avons eu accès à l'eau à l'électricité, et au téléphone fixe. C'est tellement normal, que quelques mois après ce grand chamboulement,

ce n'est plus un sujet de discussion récurrent entre habitants, comme ça l'était jusqu'au mois de juin.

L'étape suivante, devrait être le très haut débit avec la fibre à la maison, sans oublier que la couverture mobile est encore bien en deçà de la normalité sur la commune.

D'ici là, bon surf...



Commission gestion de la forêt. *Par Frédéric Lamy*

La commission gestion de la forêt a été composée en début de mandat, comme suit :

Responsable : Frédéric LAMY

Membres : Fabrice HENRY, Rodolphe CAGNE, Jean-Paul MARTIN

Consultants : Yves MOINE, Michel BOREL, Denis CLAVIER, Didier BADAUT, Guillaume PRIN

réfèrent ONF : Eric SUILLLOT

Quintigny possède environ 95 hectares de forêt à exploiter. Sur les 10 dernières années, c'est en moyenne une recette d'environ 5000 € par an pour la commune. Ressource non négligeable dans le contexte actuel. Ce revenu varie en fonction des volumes exploités chaque année. Le choix des parcelles à débiter est défini en accord avec le garde, et le plan de gestion de la forêt établi en 2004 pour une durée de 20 ans. En 2018, la commune a renouvelé pour 5 ans son engagement dans le label PEFC (1). Gage de son engagement dans une gestion durable et responsable de la forêt.

Cette année, le bois à façonner est issu de la parcelle 22 au bois de Saint-George. Un nouveau bûcheron, Sébastien COLIN, habitant à Plainoiseau (à droite sur la photo) a abattu et préparé les arbres pour qu'ils puissent être débardés par Denis VINCENT (à gauche sur la photo) qui intervient pour nos travaux forestiers depuis plusieurs années.



Une trentaine de grumes a été stockée en bord de route prête à la vente (photo 2). Nous avons profité de la présence du tracteur à proximité du village pour faire débarder les arbres tombés dans les bois de la Chaux et de la côte Gâteau (photo 3). Sept grumes supplémentaires ont ainsi été entreposées à la carrière. Ce sont 65 m³ de bois qui viennent s'ajouter aux catalogues de ventes de l'ONF. La première se déroule en décembre, puis il y en a régulièrement tous les deux ou trois mois. Le lot de la commune sera attribué au plus offrant, supérieur à un prix de retrait défini.



Après le débardage, c'est au tour des affouagistes d'intervenir pour exploiter les houppiers ou couronnes. Le confinement lié à la crise sanitaire est intervenu entre temps. Heureusement, lors du deuxième confinement, à la différence du premier, la préfecture nous a précisé :

« Il est autorisé de se déplacer pour l'affouage ou pour aller chercher du bois ou de la biomasse pour se chauffer, en cochant la case "déplacement pour effectuer des achats de première nécessité". »

Dans le cas contraire, c'est tout un cycle annuel de travail qui aurait été perturbé.

Comme beaucoup de communes, Quintigny fait face à un déficit d'affouagistes. Les gens ne sont plus forcément équipés pour ce travail et les habitations modernes sont beaucoup moins énergivores en ce qui concerne le chauffage. Une conséquence est que les lots distribués sont volumineux. Nous avons constaté pour certains, que le travail n'a pas été terminé correctement ; notamment à la dernière parcelle de Saint-Didier. La commission va s'atteler à limiter la taille des lots, et étudier d'autres filières pour valoriser les houppiers ou les coupes d'éclaircie, en priorité sur nos parcelles éloignées du village. Nous avons évoqué les plaquettes entre autres.

(1)PEFC, acronyme en anglais signifiant initialement Pan European Forest Certification - Certification paneuropéenne des forêts, car d'envergure européenne puis devenue Program for the Endorsement of Forest Certification schemes - Programme de reconnaissance des systèmes de certification forestière, avec l'élargissement au monde entier (source wikipédia)

Commission fleurissement 2020

Certains lieux de notre village, naturellement remarquables, méritent que nous les embellissions encore avec un fleurissement mis en place durant 6 mois de l'année. Et pour cela la commission fleurissement se réunit au début du printemps pour discuter et choisir les plants qui seront mis en place. Cette année fut particulière : en période de confinement, nous ne nous sommes pas déplacées au serres Carmantrant de Villevieux comme les années précédentes mais nous avons renouvelé la même commande que l'année précédente, à quelques plants près offerts par les serres. La mise en place s'est faite entre conseillers puisque nous n'avons pas pu organiser la journée communale. C'est ensuite aux équipes d'arrosage d'œuvrer en utilisant l'eau de source présente en différents points du village. Nous souhaitons remercier toutes les personnes impliquées car c'est une action bénévole qui, répartie entre tous, se révèle être moins lourde et certainement moins onéreuse pour la commune que si elle était confiée à Luc Carbonneau. En suivant un planning mis en place en début de saison, les bénévoles se relayent toutes les semaines et se retrouvent ainsi à arroser les fleurs environ une semaine sur 4. Certain(es) assurent depuis plusieurs années mais nous pouvons bien entendu accueillir toutes les personnes souhaitant s'impliquer comme ce fut le cas cette année pour Claudine Banctel qui s'est portée volontaire pour l'arrosage des bacs de géraniums à la source rue d'Amont. Merci à elle, merci à tous et toutes. N'hésitez pas à vous manifester auprès de Lydia si vous souhaitez participer à la prochaine campagne d'arrosage !

Les équipes arrosages pour 2020 :

Pour la fontaine Rue du Champ au Loup :

Aurélien PUTOD, Laure PAGEAUT, Lisbeth GENOUD, Lorie PRIN

Pour l'abri bus route de la Soulaire :

Myriam POULAIN, Cécile DENISET, Fabrice HENRY

Pour le lavoir, la fontaine rue Charles Nodier, rue du Sedan :

Dominique MARIE, Catherine BARRAY, Martine PERRET

Pour la source rue d'Amont : Claudine BANCTEL

Pour la mairie :

Monique CLAVIER, Lisbeth GENOUD, Aurélien PUTOD, Lydia LINARES

Pour le pont, le pressoir et le monument :

Nicole GAZELLE, Maryline MOUREZ, Nathalie FORTIN, Gilbert NICOLAS

Pour le mur de la chapelle et le lavoir :

Véronique BOUVIER, Jacqueline PONCET, Elodie FONTAINE, Mathieu GELHAYE



Des nouvelles de la maternelle en novembre 2020



La rentrée de septembre a été un peu particulière car nos parents n'ont pas eu le droit de nous accompagner à l'intérieur de l'école !

Ils n'ont pas vu où nous déposons nos vêtements, les étiquettes de nos prénoms...

Ils ne voient pas non plus nos travaux d'arts plastiques.

Mais tout s'est bien passé même pour les petits nouveaux élèves.

Sinon pas beaucoup de changements ! Nous continuons à bien travailler et nous pouvons quand même jouer ensemble. Nous sommes si contents de nous retrouver en groupe classe avec nos camarades (même si normalement on ne doit pas se toucher ni se faire des bisous.)

Les adultes sont masqués ! donc les grands ont travaillé sur les yeux et le regard.

Sur nos porte-manteaux et sur la porte de la classe des moyens grands on ne voit que des yeux.

Mais rien qu'avec le regard on sait qui se cache...

Nous espérons que la COVID ne va pas trop bouleverser tous nos projets (nous avons déjà dû annuler la première séance d'école et cinéma qui aurait dû avoir lieu le 17 novembre) car comme d'habitude, nous en avons plein !!! (cinéma, sortie USEP, piscine, chorale...)

Nous restons prudents pour que cette épidémie ne soit plus qu'un souvenir et que nous puissions vivre notre année de maternelle le plus normalement possible !

Ecole primaire

La rentrée 2020 s'est faite avec un protocole sanitaire quelque peu allégé pour les 58 élèves de l'école élémentaire du village, tous heureux de se retrouver pour une nouvelle année scolaire. Ils sont répartis dans les 3 classes de l'école : 20 élèves (13 CP / 7 CE1) avec Mme MEILLASSOUX, 16 élèves de CE2 avec Mme RACLE et 22 élèves (12CM1 / 10 CM2) avec M. PETITJEAN, nouveau directeur. Notons que la classe de Mme Racle a pris ses quartiers dans la salle du bas de l'extension du bâtiment et que des volets roulants ont été installés au rez de chaussée des deux bâtiments. Merci à la municipalité.

La reprise de novembre a été compliquée avec la recrudescence de la pandémie et tout ce qui en découle: le protocole sanitaire renforcé (dont le port du masque obligatoire dès 6 ans) et le reconfinement. A cela s'est ajouté l'hommage unanime de la nation à Samuel PATY, qui a perdu la vie pour avoir fait son métier d'enseignant. Les élèves de l'école de l'Etoile se sont montrés particulièrement attentifs et exemplaires pendant cet hommage. Cela a été pour les enseignants l'occasion de rappeler le rôle et l'importance de l'école ainsi que les valeurs fondamentales de la République.

En ces temps de COVID, l'équipe enseignante, en étroite collaboration avec la municipalité, fera son possible pour que tout se passe au mieux dans le strict respect des gestes barrières. Et elle reste au service de ses élèves, futurs citoyens de notre pays.

L'équipe enseignante



L'Etoile Filante

Nouveau bureau :

De gauche à droite : Christelle Hermouet (secrétaire), Aude Foulon (trésorière adjointe), Isabelle Barret (trésorière), Magali Cretin (secrétaire adjointe), Sylvia Benoist (présidente)

Événements programmés sous réserve de la situation sanitaire et des protocoles mis en place :

Novembre : marché aux bulbes et petits arbustes : annulé

Décembre : KingJouet

Décembre : vente de sapins et fleurs de Noël

Février : vente de Mont d'Or

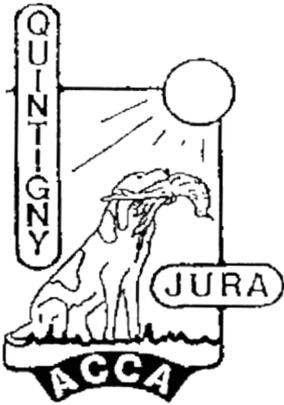
Mars : tombola de Pâques

Mai : vente de gâteaux sucrés salés à Géant

Juin : fête de l'école



ACCA Société de chasse de Quintigny Par Frédéric Lamy



Gestes barrières et distanciation physique sont respectés. On s'autorise un rapprochement pour la photo.



Pendant le confinement, seules les battues au gros gibier étaient autorisées. Ce sont au 12 décembre, 4 sangliers et 5 chevreuils prélevés. Un chiffre à cette époque comparable aux années précédentes.



La chasse gibier est autorisée à nouveau depuis début décembre. Une bécasse prélevée le matin du 12 décembre.

«2020, c'est compliqué». C'est par ces mots que le président de l'ACCA, Christian Belleraut décrit cette année. Tous les rendez vous et manifestations conviviales habituelles ont été annulés : la fondue de chevreuil en mars, les sangliers au four en juin, le 13 juillet avec la municipalité, et la soirée andouillettes le samedi suivant le Beaujolais Nouveau.

La saison a repris dans des conditions « normales » le 13 septembre, jusqu'au début du second confinement le 30 octobre. L'activité était suspendue, jusqu'à ce qu'un arrêté autorise les battues au gros gibier : sanglier et chevreuil sur la commune. La chasse au petit gibier a été autorisée début décembre. Quelques membres de la société pratiquent la chasse à la bécasse, un oiseau sauvage difficile à débusquer. Un chien d'arrêt est un partenaire bien utile pour les adeptes de cette chasse.

La cabane où on aime se retrouver après les parties de chasse reste désespérément fermée depuis le confinement de l'automne.

Assemblée générale de la Grappe d'Or

Par Yves Moine



Samedi 10 octobre 2020, le Président Yves MOINE ouvre cette 20ème assemblée générale dans des conditions jamais vues depuis la création de l'association : masque obligatoire, distanciation physique, gel hydroalcoolique sur les mains à l'entrée de la salle. Tous les gestes barrières sont respectés. Et malgré ces contraintes, 45 personnes sont présentes et une trentaine ont donné leur pouvoir.

C'est avec grand plaisir que nous nous retrouvons ce soir là, dans cette salle de convivialité...

Convivialité quelque peu endommagée par l'obligation de confinement... souvenez-vous de ces années passées où l'on pouvait se serrer la main, se faire la bise, festoyer ensemble sans restriction. Ces temps nous semblent bien loin.

Cette année 2020 a aussi été marquée par le décès de Georges notre doyen, Simone et Marie Thérèse tous trois adhérents de la Grappe d'Or, ainsi que Béatrice GUYON, Zizi JOUHANS qui nous a hébergés pour la Percée à Ruffey, René JACQUES, un des piliers de l'AC Champagnole, et Alain CHESTIER auteur du vampire de Quintigny.

Le président remercie les adhérents pour leur présence à cette réunion. Il remercie également la municipalité, représentée par le maire, Jean-Paul MARTIN, et les fidèles sponsors, sans lesquels certaines manifestations ne pourraient pas se dérouler, en particulier Eliane et Claude JACQUIER, Christian BELLERAUT et Lydia, Jean BELLERAUT et Jacqueline. Sont également remerciés tous les membres de l'association, du bureau et les habitués monteurs du chapiteau.

Vous qui avez toujours la volonté d'aider, qui donnez beaucoup de votre temps et qui partagez votre savoir-faire, vos bons conseils avec un grand esprit d'équipe, nous vous offrons aujourd'hui nos plus sincères remerciements.

C'est aussi l'occasion de se rendre compte combien le rôle des associations est important dans la vie des villages, elles créent le lien social tellement nécessaire au maintien de la vie en milieu rural. Que seraient les associations sans les bénévoles qui les animent ? Que seraient les villages sans les associations qui les font vivre ?

Le bilan financier, contrôlé par nos expertes, Eliane et Véronique, est équilibré malgré cette année de crise sanitaire.

Au vu de la situation actuelle, il est difficile de faire des projets pour 2021, mais nous espérons que la fête des tracteurs à Cosges pourra avoir lieu en 2022.

La soirée moules-frites le 7 mars fut notre dernière manifestation conviviale, l'évolution de la situation nous permettra-t-elle de renouveler cette soirée en 2021 ?

Espérant que nos activités vont pouvoir reprendre bientôt et que ces mois d'inactivité n'auront pas démotivé notre équipe de bénévoles.



Fabrication de masques

Par Yves Moine



Fin mars, l'association a fait appel à la générosité des habitants et des entreprises du village pour recueillir des gants, des masques, des charlottes. Ceux-ci ont été partagés entre les trois infirmières libérales de Quintigny, qui à cette époque, manquaient cruellement de matériel, pour effectuer leur mission dans de bonnes conditions.

Durant le premier confinement, plusieurs personnes ont eu l'idée de lancer un atelier de fabrication de masques pour les habitants. La salle de convivialité a été aménagée à cet effet, tout en respectant les gestes barrières : lavage des mains, distance de plusieurs mètres entre les postes de travail, port du masque, nettoyage et désinfection en fin de poste. Trois groupes de cinq ou six personnes sont intervenus à tour de rôle tous les après-midis de 14 à 17 heures, suivant un planning de présence et un programme établis au préalable (découpage, assemblage, couture, emballage). 1234 masques ont été réalisés. Ils ont été distribués aux familles de Quintigny et aux adhérents de La Grappe d'Or extérieurs au village. Cette initiative a été bien accueillie, ces produits n'étant pas disponibles dans le commerce en début de confinement. L'achat des matières premières a été rendu possible grâce à des dons des habitants, des entreprises et de l'association.

Un grand merci aux donateurs et aux bénévoles.

« Distinction » oblige !

La fée Magali

C'est un petit bout de femme, pleine d'idées, à l'imagination vive et créatrice.

Depuis l'enfance, Magali CRETIN bricole, associe, fait, défait, refait. Ses idées se bousculent, la première entraînant la deuxième puis la troisième et cela sans fin. Avec ses doigts de fée et un petit rien, elle crée un monde qui la transporte dans un univers magique et féerique. Avec Magali, jamais on ne s'ennuie. À chaque évènement, la maison qu'elle partage depuis 2010, chemin de la Chapelette avec Mathieu son conjoint et leurs deux filles Naoline et Maëlia, s'emplit de couleurs, de paillettes, et tout cela a le vrai goût du bonheur.

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » (Lavoisier)

Sa carrière professionnelle démarre dans l'esthétique qu'elle pratique pendant 10 ans. C'est un métier qu'elle a adoré, parce qu'elle mettait ses mains et sa dextérité au service de la beauté.

Mais dans ce joli métier, il y a quelque chose qui manque à Magali. Elle a besoin d'être plus créative, de permettre une connexion entre ses mains et toutes les idées qui prennent forme dans sa tête. Les évènements de la vie sont toujours pour elle un prétexte à créer. A la naissance de ses filles, elle découvre l'apprentissage du bois, construit leur lit, une cabane dans le jardin, une cuisine de poupées.

Parallèlement, elle affectionne tout particulièrement les objets anciens, flâne dans les vide greniers, les ressourceries, les ventes aux enchères. Elle traque les bonnes occasions délaissées, pour leur redonner une nouvelle vie, avec sa touche personnelle.

L'objet fétiche

Mais, par-dessus tout, il y a un objet, qui l'attire, avec lequel elle se sent proche. Un objet, qui semble la supplier, lui tendre les bras pour ne pas finir en déchetterie. Un objet qui chaque jour, accueille notre fatigue, nos repas, nos apéros, nous permet de souffler et de reprendre de l'énergie. vous l'avez deviné, Magali aime les sièges, les fauteuils : « ils ont une âme, et j'aime ce qu'ils dégagent, ce sont pour moi des objets chargés d'histoire ». Et ainsi la moindre chaise devient, entre ses mains, une petite merveille.

Tous les chemins mènent à Rome

Pourtant, il lui faudra un peu de temps pour réaliser que l'amour et la passion des fauteuils peuvent devenir un métier. Jusqu'au jour où, c'est le déclic. L'idée émerge et elle se sent pousser des ailes pour donner vie à ses rêves. Justement, on n'a qu'une vie et il s'agit de la vivre pleinement, se donner les moyens et ne pas passer à côté.

Magali se connaît bien. Elle sait ce qu'elle est capable de faire et est déterminée pour y arriver. Elle connaît aussi ses manques et a bien conscience que la restauration de fauteuils et le métier de tapissier nécessitent de vraies compétences professionnelles et qu'ils ne peuvent se pratiquer en autodidacte. Apprendre un nouveau métier passe par l'acquisition d'un savoir-faire. En 2018, elle s'inscrit par l'intermédiaire du GRETA, au Lycée Professionnel des Arts du Bois Pierre Vernotte à Moirans, pour intégrer la section CAP d'ébénisterie pour adultes en reconversion. Puis, elle se forme à Tournus en tapisserie. Sa pugnacité aura eu raison d'elle.





La création de l'entreprise : 1+1=3

Il reste encore une étape à franchir : se doter des outils pour créer et développer son projet d'installation en tapisserie et création de mobilier. Là, Magali reconnaît l'aide précieuse de Pôle emploi et de sa conseillère dans la réalisation de son parcours de formation et de son projet tout entier.

En juin 2020, Magali intègre une formation, « des Elles pour entreprendre », mise en œuvre par l'organisme de formation BGE (ensemBLE pour aGir et Entreprendre). Financée par la Région Bourgogne - Franche-Comté et l'Europe, cette structure de formation accompagne des femmes, individuellement et collectivement, à la création et reprise d'entreprise. Chacune a un projet, différent, des idées divergentes, mais le travail en groupe, la mise en commun, le partage des réflexions et des expériences leur permettent de se réaliser professionnellement. L'union de leur talent dépasse la simple addition et se démultiplie. Dans de nombreux cas, elle est gage de réussite.

En septembre 2020, son projet aboutit par la création de sa micro entreprise " Distinction ". Magali a choisi ce nom, car pour elle, chaque siège possède son histoire, il se distingue d'un autre et cette réalité est encore plus criante après un "relooking" : le choix d'un ou plusieurs tissus, la forme que l'on donne à l'assise ou au dossier, les finitions, la manière dont on traite le bois : au final, aucun ne se ressemble. Aujourd'hui la standardisation et la surconsommation ne sont plus au goût du jour, on a compris qu'on pouvait se servir de l'existant et qu'avec un peu de travail et d'imagination, on pouvait faire quelque chose d'unique et, qui plus est, d'utile pour la planète car on ne jette pas, on améliore. Parfois Magali se prend à rêver, car démonter un vieux fauteuil, c'est très émouvant : il arrive de trouver dans l'assise ou le dossier, des initiales, un billet doux, une pièce de monnaie, c'est un fauteuil vivant... Une véritable personne à qui on a envie de donner un petit nom... quelle délicatesse !

Les services proposés par Distinction

Magali reconnaît avoir beaucoup de chance :

« je suis très heureuse de pouvoir exercer un métier que je qualifierais de «métier-Passion » avec un grand P. Pas de routine, beaucoup de surprise, de recherche et de réflexion, Ainsi, dans mon atelier, je peux proposer :

- la réfection partielle ou totale de sièges (en garniture contemporaine)
- quelques créations
- et également un service d'aérogommage qui permet de décaper, tout en douceur et sans produit chimique, les sièges ou le mobilier en bois. Ça évite le calvaire du ponçage et le résultat est top.



Je viens de créer une page Facebook afin que les gens puissent découvrir mon travail et mon style. J'envisage également très rapidement la création d'un site internet, mais c'est encore à l'état de projet. »

L'univers de Magali, c'est le monde des sens : les matières, les couleurs, les odeurs, la perception des harmonies, pour rendre nos vies plus douces et plus agréables et avoir du plaisir uniquement en s'asseyant.

Elle reste disponible pour toutes celles et ceux qui s'intéressent à son travail... N'hésitez pas !



Art et territoires

par Dominique Marie

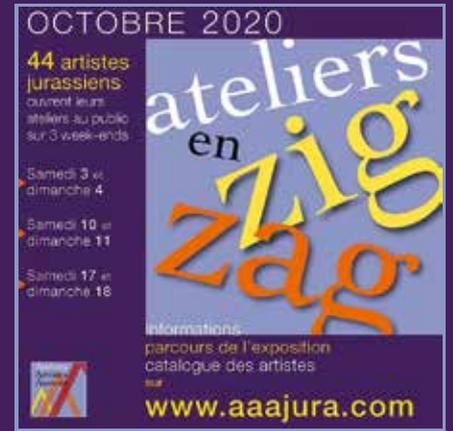
Créée dans le Jura, 3A (Association des Artistes Associés) est un collectif d'artistes dont l'objectif est de promouvoir l'art et la création artistique sous toutes ses formes. L'un des temps forts de cette association est la mise en place de rencontres et d'échanges entre artistes d'une part, et public d'autre part.

En octobre 2020, deux week-ends ont été consacrés, sur l'ensemble du territoire jurassien, à la réalisation des «Ateliers en zigzag», conçus pour que chaque artiste, membre de 3A, organise un lieu d'exposition pour ses œuvres, et pour celles d'une ou d'un artiste extérieur(e) à l'association.

A cette occasion, Éric MOUREZ, sculpteur et membre de 3A,

a accueilli Caroline DAVID, créatrice d'œuvres contemporaines, sur toile. Cette dernière n'est autre que la fille de Joel DAVID, habitant du village (rue du Champ au Loup).

L'exposition a bénéficié d'une mise en valeur exceptionnelle par son installation dans la grange préalablement nettoyée et aménagée par Joel, que l'on peut féliciter au passage. Installées judicieusement, les œuvres de Caroline DAVID et Éric MOUREZ ont trouvé une véritable place pour accueillir les curieux des arts et des techniques. Éric a également ouvert son atelier, la forge, pour présenter son travail sur la pierre et le bois.



Les artistes



Caroline DAVID

D'abord professionnelle du marketing et de la communication à l'international, Caroline DAVID développe depuis 15 ans une œuvre artistique qui n'a pas fini de surprendre. Ses œuvres, de grands formats, sont le reflet de ses voyages à travers le monde qu'elle transcrit en s'appuyant sur les enjeux cruciaux de la société d'aujourd'hui et de demain. Elle donne à réfléchir et pose le cadre de toutes les problématiques actuelles, nous questionnant sur l'avenir de la planète et de l'humanité.

Éric MOUREZ

A Quintigny, tout le monde connaît Éric, très engagé dans l'équipe municipale précédente. Au-delà de son activité professionnelle, Éric est sculpteur, peintre également. Il aime travailler les matériaux naturels, à l'état brut, la pierre, le bois, le métal. De façon constante, il recherche une forme d'alliance avec ce que la nature lui procure, profitant de chaque opportunité pour transformer la matière en œuvre d'art. Pour se réaliser et mettre en synergie son travail, il a besoin d'un lieu fort, empreint d'histoire : la forge, rue du Champ au Loup lui offre pleinement.





Le cerf

Caroline DAVID

Le cerf, animal de nos forêts, pas encore en voie de disparition, est un animal dont le territoire a été délimité par l'homme, avec la multiplication des zones urbaines, des cultures extensives, des routes et autoroutes. Il est ici représenté, cerné par les colonnes de Buren, avec l'impossibilité de trouver une issue ...

Série nature morte 2018

160x 120 cm - Acrylique et aérosol sur toile

Caroline DAVID

Ce tableau, très explicite nous interroge sur la place de l'homme dans nos sociétés modernes. Face à l'exploitation toujours croissante de nos données personnelles, ne sommes-nous pas des marionnettes, qui ne maîtrisons plus nos vies ?

Hors série 2020

160x 120 cm - Acrylique sur toile



Manipulation

Bienvenue à la villa

Caroline DAVID

Ce tableau rend hommage à un architecte, Robert MALLET - STEVENS (1929), qui a réalisé la célèbre villa de Paul CAVROIS, industriel du textile du nord de la France, château moderne qui devait répondre à une commande très précise : « air, lumière, travail, sport, hygiène, confort et économie ».

Série Human race 2020

130x 100 cm - Acrylique sur toile



Hamadryade

Éric MOUREZ

Cette pièce fait référence à une légende celtique. L'hamadryade est une nymphe des bois qui naît avec un arbre et meurt avec lui ; l'arbre lui est confié et elle ne doit pas le quitter. Une légende qui fait aujourd'hui écho à la fragilité de la nature... prenons soin de nos arbres.

Sculpture en meurisier

74 cm



La main de Dieu

Éric MOUREZ

Magnifique sculpture au nom évocateur... une main pure et parfaite, lisse et brillante, dans laquelle est déposée sous forme de visages, l'ensemble des couleurs de peau de l'humanité.

Bronze et pierres
16 cm

Eric MOUREZ

L'original de cette sculpture était en bois et pierre. Offerte à une chrétienne Palestinienne lors de son passage à Quintigny, elle est aujourd'hui à Bethléem. Elle a fait l'objet de quatre reproductions en bronze, fondues à Villers-sur-Port (70) aux fonderies DERROYAUME. La première, offerte à la commune de Quintigny a tout naturellement trouvée sa place dans la petite niche sur la façade de la chapelle. La deuxième est située, elle aussi dans une petite niche, rue des Arcades à Lons-le-Saunier. Il faut savoir qu'une œuvre d'art ne peut être fondue qu'en 9 exemplaires, numérotés, signés, et poinçonnés par la fonderie qui les a exécutées.

Bronze
26 cm



Vierge à l'enfant

Cette exposition fut une réussite pour les deux artistes et nombreux sont celles et ceux qui se sont déplacés pour admirer ces œuvres singulières et questionner leur sens dans le monde d'aujourd'hui et de demain. Une belle occasion également pour Quintigny de participer à un événement jurassien haut en couleurs et riche en enseignement.

Point sur les médiathèques



Le réseau de la médiathèque intercommunale comprend 6 sites répartis sur l'ensemble de la Communauté de Communes Bresse Haute-Seille. L'abonnement permet d'accéder à 3 sites différents. Outre les 24 000 documents directement disponibles et l'accès à des postes informatiques, les médiathèques proposent tout au long de l'année un programme d'animations riche et varié (expositions, concerts, animation « bébés lecteurs », contes pour enfants...)



✓ **TARIFS** : 8 € par adulte, 4 € en tarif réduit et gratuit pour les titulaires de la carte avantage jeunes.

✓ **HORAIRES** :

Commenailles	Bletterans	Sellières
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h	Mardi : 9h30-12h30	Mercredi : 14h-18h
Vendredi : 14h-18h	Mercredi : 14h-19h	Vendredi : 14h - 18h
Samedi : 10h -12h	Samedi : 14h - 17h	Samedi : 10h - 12h
Voiteur	Plaisoiseau	Crançot
Mardi : 10h-12h	Mercredi : 14-17h30	Mercredi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-17h30	Vendredi : 14h-18h	Jeudi : 15h-18h
Vendredi : 16h-18h	Samedi : 10h-12h / 14h-17h	Samedi : 10h-13h
Samedi : 10h-12h / 14h-17h		



✓ **SERVICE DRIVE** : depuis le 1^{er} décembre, les médiathèques de la Communauté de Communes proposent un service de prêt à emporter, sans rendez-vous préalable, aux mêmes horaires. Les lecteurs pourront venir chercher les livres et autres documents qu'ils auront réservés quelques jours avant leur venue. Cette réservation est possible par téléphone, email ou en utilisant les portails internet du service.

✓ **LE PORTAGE DE LIVRES, UN NOUVEAU SERVICE** : mise en place prochaine d'un service de portage à domicile au bénéfice de personnes, abonnées ou non, ne pouvant se déplacer. La réservation des documents pourra se faire selon les mêmes modalités que le drive.

La mairie de Quintigny recherche un ou plusieurs bénévoles susceptibles d'assurer ce service sur la commune.

Merci de contacter Mathieu GELHAYE au 06 08 27 25 33

✓ **Pour toutes informations supplémentaires :**

<https://www.bressehauteseille.fr/mediatheque-intercommunale>

<https://www.bressehauteseille.fr/mediathequeenligne>



MA MÉDIATHÈQUE
EN LIGNE !



La fabrique du père Noël



Naissance d'une passion

Christophe est originaire de Nancy. Il habite Quintigny depuis 2010. Il a toujours aimé dessiner, créer, bricoler. Mais c'est à partir de 15 ans qu'il affirme son coup de crayon et qu'il décide de prendre des cours du soir aux Beaux-Arts de cette belle ville de Lorraine. Pendant trois ans, il découvre les techniques du dessin, en apprend les bases et affute son oeil.

Après le bac, Christophe réussit avec brio le concours d'entrée de l'École des Beaux-Arts de Nancy et intègre pour 2 ans, la section « design et environnement ». Là, c'est une première révélation, la découverte de la sculpture, des volumes et des formes. Très vite, il s'enthousiasme pour le design d'objets et rejoint les ateliers de Bruno LEBEL¹ à l'École nationale des Beaux-Arts de Paris au sein de la section « sculpture de matériaux nouveaux ». Pendant 5 ans, Christophe fait connaissance avec une multitude de possibilités et procédés de moulage, il expérimente le mariage des matériaux organiques et chimiques. Il se passionne pour la résine et le bois et organise ses créations autour de ce médium. C'est aussi à cette époque qu'il découvre Toni GRAND², sculpteur qui inspire son travail : « Je réalise des bas-reliefs en résine noire incrustés de bois, sorte d'opposition entre l'organique riche de vie, de matière et la ré-sine, pure et froide. Mon travail est à cette époque très structural ». Les œuvres de Christophe sont exposées en individuel ou en collectif et nous avons eu la chance d'en exposer quelques-unes à la chapelle de Quintigny, lors des journées du patrimoine de ces dernières années.

1) Bruno LEBEL, sculpteur originaire d'Amiens, dont les œuvres sont éparpillées à travers le monde. Il est l'auteur du parc de Samara, le plus grand site archéologique du nord de la France niché à La Chaussée-Tirancourt dans la vallée de la Somme.

2) Tony GRAND, originaire de Gallargues (Gard), artiste et sculpteur particulièrement reconnu pour ses travaux sur bois et résines de synthèse.

Une mystérieuse enseigne



Lorsqu'on s'engage dans la rue Charles Nodier, on ne peut pas ne pas voir la maison de Christophe Gilet, et, si l'on est un peu curieux, on remarque rapidement une enseigne rouge et blanche, accrochée à la façade : mais qu'est-ce que c'est ? que veut dire cette enseigne ? Pourquoi est-elle là ? ... On aime ou on n'aime pas, dans tous les cas, elle interroge...

Notre imagination est en marche ... « on dirait un labyrinthe, une cible à atteindre, des lettres entrelacées C et G comme Christophe Gilet... il peut s'agir aussi d'un jeu d'enfant : mais oui bien sûr, souvenez-vous de ce petit jeu qui tenait dans la poche, qui passait l'ennui et nous apprenait à être habile et patient, ce petit jeu où l'on faisait rouler une bille enfermée dans un labyrinthe transparent et que nous devions guider vers son but, une encoche dans laquelle elle se trouvait stabilisée. C'est sans doute un peu tout cela à la fois, mais cette enseigne nous indique judicieusement le métier de Christophe : designer et concepteur de jouet. Sans aucun doute, les ateliers du père Noël ne sont pas loin...





Un parcours professionnel riche et varié:

Parallèlement, Christophe enseigne le dessin dans un collège de la banlieue parisienne. Il garde en tête le design et la création d'objets bien qu'il ait peu de temps à y consacrer. En 1988, il franchit le pas et s'inscrit au concours de design « Objet 2000 » ayant pour thème le jouet, concours organisé par le ministère de l'industrie. Sa candidature est retenue.

La participation à ce concours requiert imagination et créativité. Tout d'abord, Christophe doit créer un jouet. Il

choisit le bois comme matériau et construit un jouet qui se transforme en avion ou en scooter. Pour participer à ce concours, il doit également trouver une entreprise en capacité de produire et diffuser son jouet. La société VILAC de Moirans s'y engage. Il remporte le 2ème prix. C'est le début d'une grande aventure professionnelle.

Christophe au pays du jouet

Durant 2 ans, Christophe travaille en freelance avec Vilac, entreprise jurassienne, avant d'être embauché en 1989 comme directeur d'usine et de production. Il y restera jusqu'en 2001.

« Le premier jouet édité sera une interprétation de la 2cv Citroën, objet à la frontière entre le jouet et la pièce de collection, produite de 1988 à 2014 et vendue à quelques 80 000 pièces ».



Christophe dessinera plus de 600 jeux et jouets, soit en proposant des gammes de produits propres à l'entreprise, soit en développant de nombreuses collaborations, notamment avec Keith Haring, artiste américain, appartenant au mouvement artistique du pop art, qui considérait les enfants comme de vrais collaborateurs dans le processus de création.

En 2001, il démissionne de la société Vilac pour créer son studio de design.

Une nouvelle aventure avec DJECO

12 années passées chez Vilac ont propulsé Christophe dans l'univers fantastique de la création du jouet. Il est rapidement démarché par le fabricant parisien Djeco. « C'est le début d'une nouvelle aventure dont la fin n'est pas encore écrite ».

Il installe son atelier dans sa maison de Quintigny et travaille de nouveau en freelance.

Ainsi, en 19 ans c'est la création de 400 références de jouets avec des évolutions constantes permettant l'utilisation d'autres matériaux même si le bois reste très présent.

Avant la naissance même d'un prototype, il y a un long processus de réflexion à mettre en marche. Car au-delà de ses qualités ludiques et esthétiques, la création d'un jouet est complexe et doit répondre à de nombreuses normes de sécurité (européennes et américaines) tant par les formes que par les matières. Afin d'être adapté, il requiert la compréhension des différentes phases de l'évolution de l'enfant, être durable et sans prise de risques pour les utilisateurs. Par ailleurs, la concurrence sur le marché mondial est rude et la maîtrise des coûts de fabrication se révèle être un enjeu majeur.

Christophe aime les formes simples, les lignes fluides, pures et les couleurs qui donnent bonne mine aux enfants qui s'approprient les jouets en leur donnant une âme. Comme eux, il regarde le monde avec les yeux de Geppetto et rien d'étonnant qu'il nous permette de contempler la jolie roulotte installée dans son parc, qui s'illumine certains soirs de ses feux multicolores et qui, le temps de traverser le village, rend la vie mystérieuse et magique.



À travers les vignes et les sous-bois de Quintigny

Par Mathieu Gelhaye

À travers les vignes et les sous-bois de Quintigny

Cette agréable balade vous fera découvrir les trois lavoirs de Quintigny et le captage de la source du Paradis. L'itinéraire sillonne ensuite les vignes et les bois du village en offrant des points de vue sur les ruines du château d'Arlay et sur la commune de l'Etoile avant de redescendre en direction du château de Quintigny. Un circuit qui peut facilement être raccourci ou allongé selon vos envies.

Fiche technique :



Durée moyenne : 2h



Distance : 5,5 km



Difficulté : facile à moyen



Dénivelé positif : + 200 m



Dénivelé négatif : - 200 m



Point haut : 386 m



Point bas : 238 m



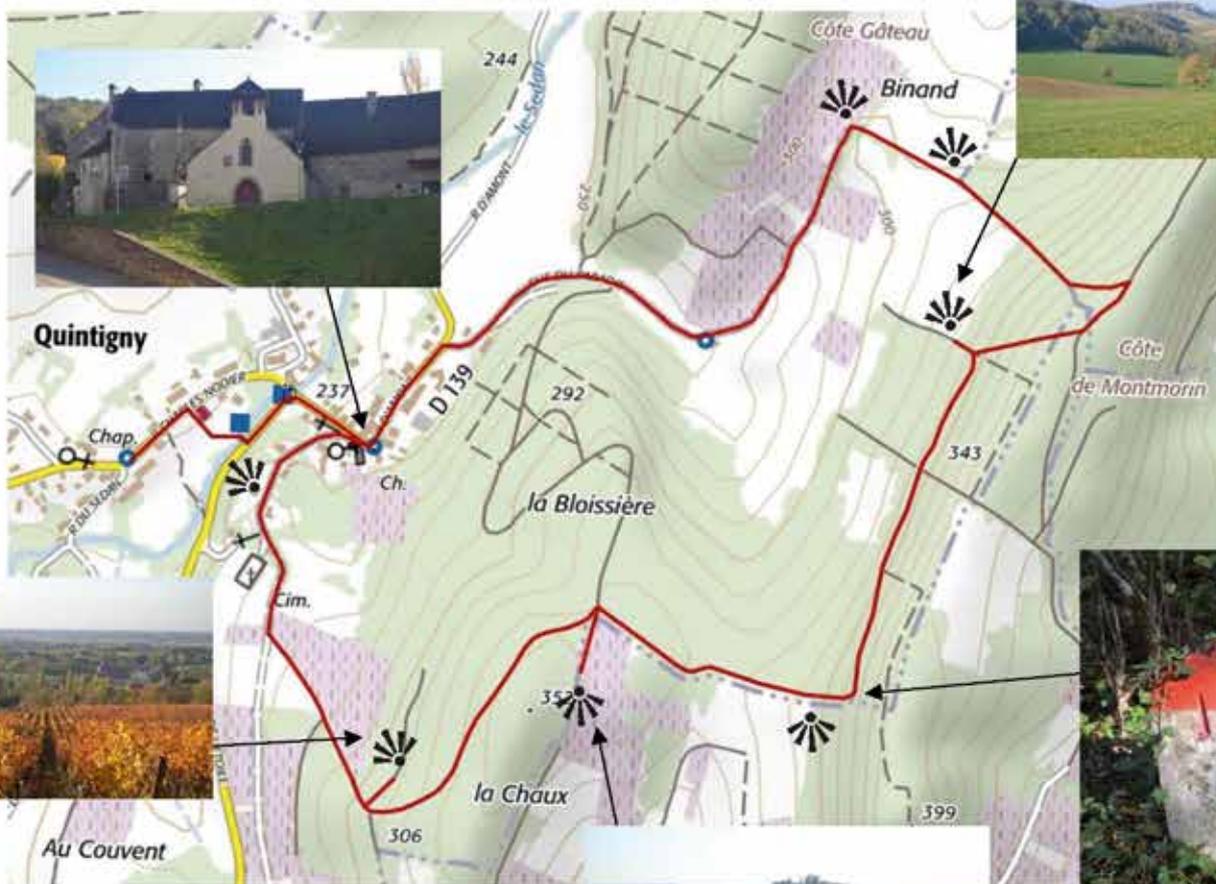
Départ : N 46,733397° / E 5,522025°



Retour point de départ : oui



A pied



Profil altimétrique :



Description détaillée :



D/A. En partant du lavoir du bas, situé au centre du village, suivez la rue Charles Nodier en direction de la mairie. Dirigez-vous ensuite vers le parking situé derrière la salle des fêtes et empruntez les escaliers au fond à gauche afin de rejoindre la route de l'Etoile, vous passerez alors à proximité du lavoir de la Jambonne (à gauche en bas des escaliers).

1. Suivez la route de l'Etoile sur votre gauche pour rejoindre la rue du Château qu'il vous faut remonter en direction du lavoir du haut (table de lecture). Profitez-en pour admirer une première fois le Château de Quintigny et la Chapelle attenante. Empruntez ensuite la rue d'Amont pour rejoindre le chemin de Paradis (à droite à la sortie du village).



2. Suivez le chemin jusqu'au captage de la source (table de lecture) au niveau de la cabane de chasse et entamez la montée avec les vignes à votre gauche.



3. Arrivé en haut du chemin de Paradis (fin de la portion bétonnée), continuez à monter en empruntant le chemin qui rejoint les bois sur votre droite. Attention, cette partie peut s'avérer boueuse en cas de temps pluvieux. Dans sa partie terminale, le sentier tourne légèrement vers la gauche avant de rejoindre un chemin forestier plus large sur la côte de Montmorin.

4. Suivez ce nouveau chemin sur votre droite. Au bout d'une cinquantaine de mètres, lorsque la pente s'accroît, un petit sentier secondaire s'écarte à droite du chemin principal. Empruntez-le et poursuivez votre route jusqu'au premier carrefour. Vous pouvez alors emprunter la portion descendante pour profiter d'un point de vue sur les vignes du Paradis et sur la butte d'Arlay couronnée des ruines de son château féodal.

5. Remontez sur le chemin principal et poursuivez votre route pendant quelques centaines de mètres. Au niveau d'une borne kilométrique marquant la frontière avec la commune de l'Etoile, le chemin tourne à droite sur une portion d'abord descendante. Profitez des différents points de vue sur le château de l'Etoile puis continuez sur le chemin qui remonte vers la Chaux.

6. N'hésitez pas à parcourir quelques dizaines de mètres dans les vignes pour profiter pleinement du panorama sur l'Etoile, ses vignes et son château. Revenez ensuite à l'orée des bois pour poursuivre votre itinéraire.



7. Empruntez le chemin à gauche sur une courte portion ascendante et entamez ensuite la descente qui vous amènera sur le chemin des vignes, à proximité du cimetière.



8. Dirigez-vous enfin à droite vers le village en direction du château pour rejoindre votre point de départ. N'oubliez pas de vous arrêter quelques instants pour profiter d'une nouvelle table de lecture et d'un dernier point de vue sur le village (à gauche dès le début de la route).

Variantes : *il est possible de raccourcir grandement la promenade en rejoignant directement la Chaux par la Bloissière (à droite au début du chemin de Paradis). Vous pouvez également rallonger l'itinéraire en y incluant la côte Gâteau (rejoindre Binand par un sentier situé sur la crête de la côte) ou en prolongeant jusqu'à l'Etoile depuis la Chaux, il faudra alors longer la lisière des bois pour trouver un nouveau sentier qui vous amènera à Montbourgeau et ainsi rejoindre le chemin des Vignes*



pour tous, toute la vie, partout

Le bien-être à domicile

Association local ADMR
5 rue Louis le Grand
39140 BLETTERANS
03 84 85 18 15
admr24@desnes.fede39.admr.org

Le mouvement ADMR

Le réseau présent sur l'ensemble du territoire est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses services pour la satisfaction des clients. A chaque besoin une solution, grâce à un large panel de services proposés.

L'association locale :

L'association de Bletterans est la plus importante du département. Elle compte 49 salariés qui interviennent auprès de 320 bénéficiaires. **Le bureau vous accueille du lundi au vendredi de 8H30 à 11H30.**

Elle peut compter sur ses nombreux bénévoles de proximité, et les membres du bureau qui assurent la gestion de l'association. Elle s'appuie aussi sur les responsables des différents services : Enfance et parentalité, Accompagnement du handicap, Service et soins aux seniors et Entretien de la maison.

Durant la période de confinement l'ADMR a dû réduire son activité de moitié, notamment pour l'aide au ménage. En revanche, l'accompagnement des personnes très dépendantes qui nécessitaient : toilette, lever et coucher s'est poursuivi. L'activité a maintenant repris dans le respect le plus strict des gestes barrières. Les Aides à domicile ont beaucoup de mérite, rendons leur hommage pour leur dévouement !

Téléalarme :

Procédure pour les habitants désirant adhérer au service de téléalarme :

IMPORTANT : La condition pour l'installation ne peut être validée seulement si 2 personnes référentes par bénéficiaires sont volontaires pour intervenir en cas d'appel. C'est parfois un point bloquant pour les personnes isolées. Si vous souhaitez accepter ce rôle d'intervenant, merci de vous adresser à la mairie. Une liste de bénévoles pourrait ainsi être établie. Merci à ces volontaires pour leur implication dans la vie de notre village.

Activité globale pour 2019 :

Nombre de personnes aidées : (tous services confondus) **517 bénéficiaires.**

Nombre de personnes en téléassistance : **107 bénéficiaires.**

Nombre de repas livrés : **11 673 pour 82 bénéficiaires.**

Nombre d'heures d'intervention : **35 940 h .**

Nombres de salariées de l'ADMR : **49 Aides à domicile soit 33 équivalents temps plein.**

Activité pour le village de Quintigny :

Actuellement pour les bénéficiaires, la responsable à contacter si besoin :

Nicole GAZELLE Tél. 06.73.81.90.96. Mail : nicole.gazelle@orange.fr

Le village compte : Aide à la personne: 5 bénéficiaires, ménage, courses, portage des repas: 1 personne, téléalarme : 1 personne. Soit un total de 261 h pour le village

Merci à la commune pour la subvention annuelle, cette aide nous est précieuse.

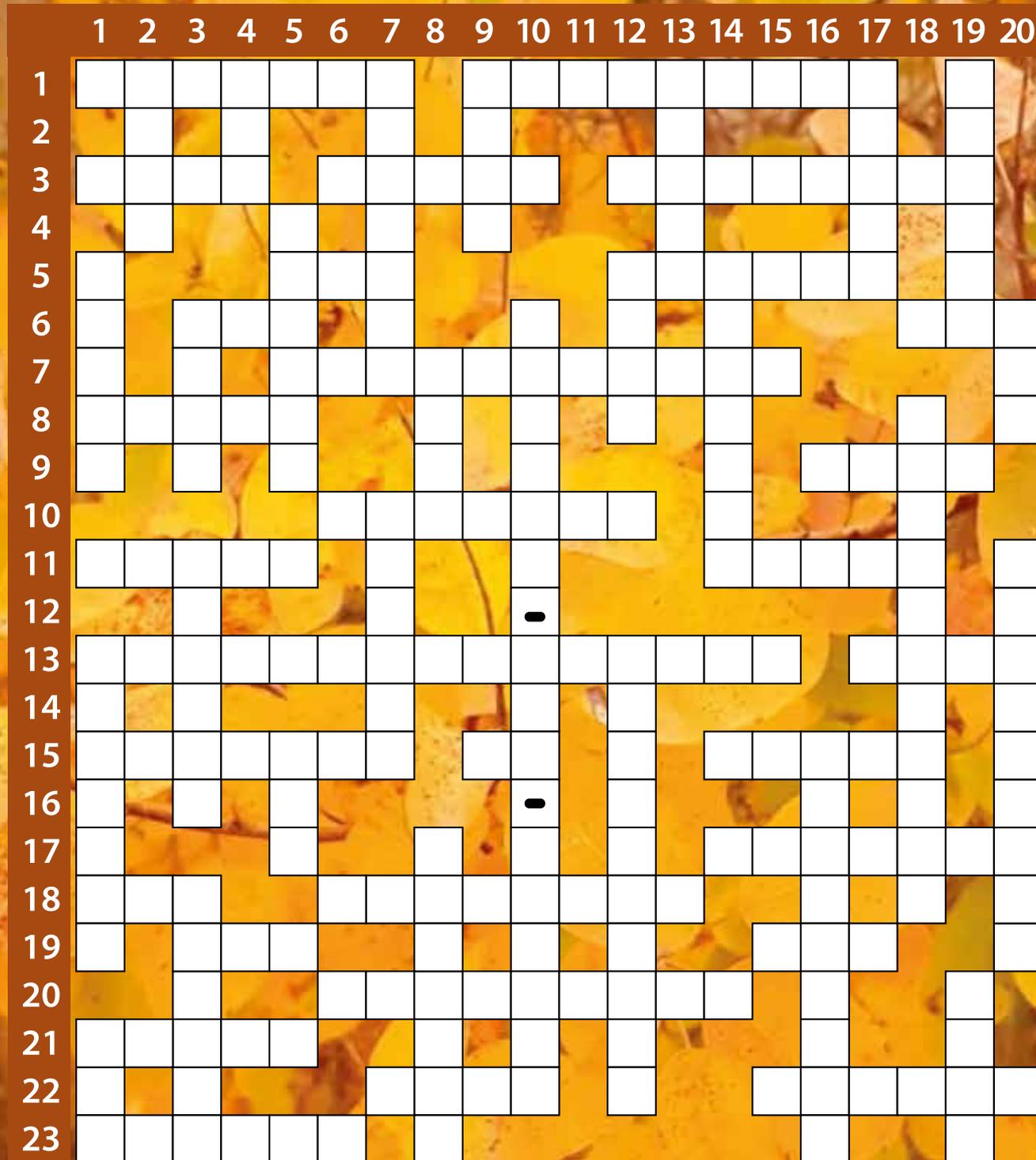
Manifestations en 2020:

En raison de la pandémie, toutes nos activités d'animations (ventes de rosiers, et loto de fin d'année) ont été suspendues, il n'y a que « l'opération sacs à pain » qui a pu être maintenue en septembre.

Vous avez envie d'apporter votre aide à l'association ! Devenez bénévole de proximité : Venez rejoindre l'association.

L'ADMR embauche ! Vous souhaitez intervenir auprès des personnes fragiles ou isolées, prenez contact avec l'ADMR.

Les bénévoles de proximité.



Horizontalement

1. Distillerie municipale / Nombreux à la Grappe
3. Récipient de fermentation / Montée longtemps attendue / Cépage
5. AOC mélangée / Savagnin ou Chardonnay
6. Parfois en pierres sèches / Tronc tortueux
7. Au centre de l'économie
8. Fille d'écrivain et femme de lettres
9. Produit de pressée
10. Oublié au grenier
11. L'art de la sorcière / Eaux vives
13. Fait mousser / Sert au liage
15. Pour le remuage / Le vin jaune pour le Jura / Fontaine et oiseau
17. Balisé
18. La vigne le craint / Classée à Quintigny
19. La sculpture en est un / Pour l'amitié
20. Amateur de distillation
21. En direction d'Arlay
22. Bisannuelle pour le pétillant / Au bord du Sedan, il porte ses fruits
23. Dès 6 ans et 3 mois

Verticalement

1. Parfum / Alimente les réservoirs / Appellation d'origine protégée
2. Animal au champ
3. Eau-de-vie / En or / De la Jambonne
4. Au cœur du pain
5. Journée citoyenne / Pratiqué à la chasse
7. AOC trop appréciée / Vigne bien disposée
8. Quantité négligeable / Prairies naturelles
9. Saint-George à le sien
10. Commune limitrophe
12. C'est du gâteau / Fabriquent les barriques
13. Sur le jaune
14. Coule de source
16. A Quintigny, elle est gourmande
17. Abstinant
18. Nous, en somme
19. A perdu son goût au contact de l'air / Cep
20. Il en sort du lait / Nous sépare de Plainoiseau



Couverture mobile

La Région, l'État, avec le soutien de la banque des territoires mettent en place une campagne de mesure participative, afin de refléter la réalité de la couverture mobile sur le terrain.

Objectif : que chacun, habitant ou élu, dispose d'informations objectives afin d'agir auprès des opérateurs (Free, Orange, SFR, Bouygues Télécom) et en partenariat avec l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) et l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour améliorer la situation.

Sachant la problématique de la couverture mobile sur notre commune, nous vous incitons fortement à participer à cette campagne, en installant l'application TADUREZO sur vos smartphones (Android ou Apple). Aucune donnée personnelle n'est collectée. Seuls les résultats des tests exécutés, préalablement anonymisés, sont traités. Les mesures alimentent en temps réel la base de données régionale.

Plus d'informations sur le site de la commune:

<https://www.quintigny.fr/notices/tadurezo-couverture-mobile/>

ou de la région:

<https://www.quintigny.fr/notices/tadurezo-couverture-mobile/>

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Artisans et services à Quintigny

La ferme de Robinet - Cidrerie

03 84 24 89 39

route de la Soulaire
jus de pommes et cidres

EURL Guillaume Prin - Paysagiste

06 73 14 21 25

182, rue du Champ au Loup
entretien jardin et travaux paysagers

Christian Belleraut - Plâtrier peintre

03 84 85 04 26

158, rue Charles Nodier
prêtrerie - peinture - placo

Bertrand Sucquet - Viticulture

03 84 85 14 26

6, rue d'Amont
Crémant - vin jaune

Thierry Lamard - Boulanger à Villeveux

03 84 85 04 37

passage les mercredis, vendredis et
dimanches matin.

Légumes du coin

projetpaysan@gmail.com

légumes et maraîchage

Claude Jacquier - Major de L'isle

03 84 48 11 66

Chemin des Vignes - Château-Cave
vins et Crémants

Charly SASU - Conventionné CPAM

06 22 24 85 84

80 route de la Soulaire
charlytaxi@sfr.fr

Cartaux-Bougaud Château de Quintigny

03 84 48 11 51

Crémant et vins

Magali Cretin - Distinction Tapissier

distinctiontapissier@gmail.com

06 71 22 89 30

rue de la Chapelette
rénovation - création